

ACHETEZ!
 Vos Livres de comptabilité
 Votre Papeterie
 Vos articles de bureaux
 Et tous vos imprimés
 de
LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, L.T.E.E.
 Edit. du COLON, Roberval.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL PARISSANT TOUS LES JEUDIS
 Abonnement \$1.50 par année payable d'avance.
 Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire. 15 jours avant l'expiration. Les avis de refus d'abonnement ne valent que s'ils sont adressés directement par écrit au bureau du journal et il faudra que les arriérés, s'il y en a, soient payés.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comités Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

La Classe Agricole, Le Service Militaire et l'Exploitation Forestière

LETTRE du MINISTRE du TRAVAIL D'OTTAWA

L'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, d'Ottawa, vient de faire parvenir une lettre circulaire à ce sujet aux Municipalités et autres corps publics.

Voici le texte de celle reçue par Monsieur le Maire de la Ville de Roberval et que ce dernier nous a remise pour publication: Ottawa, le 6 avril 1942.

Monsieur le maire,
 Parce que le nouveau règlement du service sélectif national est souvent mal interprété, notre pays souffre à l'heure actuelle d'un manque sérieux de main d'œuvre qui ralentit l'exploitation forestière si nécessaire à l'effort de guerre.

D'après les rapports qui me parviennent, il semble que certains cultivateurs et travailleurs agricoles s'imaginent à tort qu'en travaillant dans la forêt durant l'hiver, ils perdront leur privilège d'exemption du service militaire obligatoire.

En fait, le règlement exempté du service militaire obligatoire, non seulement tous les travailleurs agricoles qui, au 23 mars, s'adonnaient à la culture, mais ceux aussi, qui s'occupaient à des travaux saisonniers comme la coupe du bois, le flottage, la chasse et la pêche.

Dans le discours qu'il a prononcé le 23 mars le premier ministre a bien dit: "L'exception faite pour certaines occupations saisonnières comme la coupe et le flottage du bois, la sylviculture, la pêche et la chasse, ne constitue pas, en réalité, une exception. Dans plusieurs parties du pays, l'agriculture et les occupations précitées ne constituent en fait que les aspects complémentaires d'une même profession".

Si les cultivateurs comprennent la loi, ils continueront à travailler dans la forêt, durant la saison morte de l'agriculture. En éclairant vos administrés sur ce point, monsieur le maire, vous rendriez donc au Canada et à vos administrés un grand service.

L'on n'apprend aussi que les travailleurs de la forêt ont l'habitude d'aller de chantier en chantier, au cours de l'hiver, sans autre raison, très souvent, que le désir de changer de place. Si cette pratique pouvait disparaître durant la guerre, la production en serait augmentée substantiellement et les travailleurs de la forêt eux-mêmes réaliseraient de sérieuses économies. Permettez-moi de vous demander votre collaboration dans les deux cas.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'assurance des sentiments reconnaissants de mes collègues et de moi-même.

Le ministre fédéral du Travail,
 Humphrey Mitchell

PARTIES DE CARTES A CHAMBORD

Les membres de la J. A. C. et leur amonieur, M. le vicarier G. Lessard, ont donné une partie de cartes, lundi le 6 avril, au profit des oeuvres paroissiales.

De beaux prix ont été distribués et un joli programme musical fut improvisé. M. le vicarier a bien voulu nous chanter "Le Rosaire et quelques pièces de son répertoire. Sa voix douce se prête joliment au sentiment de l'expression qu'il possède.

Mlle Ruth Bélanger, une petite fille de onze ans, a joué avec beaucoup de grâce et d'expression "Le Papillon...de". Et le préambule de Bach d'un jeu clair, précis et nuancé.

Mlle Lucie Côté dont on a sollicité le concours à l'improvisé, a puisé de bonne grâce au recueil de "La bonne Chanson". Son chant fut agréable et charmant. Mlle Côté est de Métabetchouan.

Mlle Pierrette Fortin dont on connaît le jeu facile enlevant et gai, était aussi au piano d'accompagnement.

Et M. Augustin Fortin comme "maitre de cérémonie" est insurpassable. Il a le mot pour tout et le fin mot.

Bref, les membres de la J.A.C. nous ont fait passer une très agréable soirée et nous les en félicitons ainsi que tous ceux et celles qui ont si généreusement prêté leur concours.

EFFORT DE GUERRE.

Avez-vous pensé de ramasser vos bouteilles vides d'Eau de Javelle (ROYAL) cette semaine?

Cie ROBLAC Ltée., Roberval.

ELECTROCUTE PUIS SECTIONNE PAR LES ROUES D'UN CONVOI

M. Yvon Talbot, 20 ans, célibataire, no 6240 rue St-Hubert Montréal est mort tragiquement à Shipshaw aux chantiers de la Foundation Company, lundi le 13 courant. M. Talbot travaillait comme serre-freins pour la première journée. Il était debout sur un wagon et toucha de la tête en passant, des fils à haut voltage. Il fut électrocuté, tomba sous les roues des wagons et fut pratiquement coupé en deux.

Il était le fils de feu Joseph-Adalbert Talbot et de Emma Dumais.

A l'enquête présidée par le coroner Jos. Savary, de Jonquière, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle et ont recommandé une surveillance plus adéquate à l'endroit où il y a des fils à haute tension.

Le défunt était le neveu de MM. Horace, Charles et Israël Dumais de cette ville et de Pierre Dumais, de Jonquière. Aussi de Mme Hector Fortin, de Roberval, Mme Alfred Vézina, de St-Prime et de Mme Stanley Dubé, de Montréal.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

FIANCILLES

Le jour de Pâques ont eu lieu les fiançailles de Mlle Annette Lacombe, fille de M. et Mme Eudore Lacombe, de Plessisville, à M. Rosaire Leclerc, fils de M. Adélaide Leclerc, décédé et de Madame Leclerc, de Roberval.

Le Colonel Jones présente deux trophées aux employés de la Cie Price Brothers à Riverbend

RESULTAT D'UN CONCOURS ORGANISE PARMI LES MOULINS OU L'ON TRAVAILLE PLUS DE 50,000 HEURES PAR MOIS. FELICITATIONS DU PRESIDENT

Le colonel C.-H.-L. Jones, président de la Cie Price Brothers, a présenté mardi après-midi, le 14 courant, aux employés du moulin de la compagnie à Riverbend le trophée Classe A offert par le magazine Pulp & Paper au moulin qui a enregistré le moins de temps perdu par les accidents au cours de l'année 1941.

Ce trophée, remportée par Price Brothers, est l'objectif d'un concours organisé parmi les moulins où l'on travaille plus de 50,000 heures par mois. Le trophée de la classe B, que se disputent les moulins qui ont moins de 50,000 heures de travail par mois, a été gagné par le moulin de Jonquière de la Compagnie Price Brothers.

Au moulin de Riverbend, les 674 employés ont travaillé durant 1,953,729 heures et il ne s'y est produit que 2 accidents, ce qui a occasionné la perte de 44 heures d'ouvrage seulement.

A cette occasion, il y a eu une belle réunion des employeurs et employés à Riverbend.

Le Colonel Jones, président de la Compagnie a félicité les employés et leur a demandé de continuer à prendre toutes les précautions contre les accidents.

JUGEMENT DU JUGE M. BRASSET A CHICOUTIMI

LE PRIX DES LOYERS. UN AVERTISSEMENT

Me Marcel Piché, procureur régional de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre vient d'obtenir gain de cause dans une poursuite intentée à Madame Eugène Truchon de Chicoutimi. Voici les faits:

Mme Eugène Truchon était accusée par la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre d'avoir chargé et reçu de deux de ses locataires un loyer plus élevé depuis le 1er septembre que le loyer en force le 2 janvier 1941. (Comme on le sait le loyer maximum qui peut être demandé pour un bail à Chicoutimi est le loyer qui existait le 2 janvier 1941).

Le juge Brasset l'a trouvée coupable et condamnée à \$30. d'amende ou 15 jours de prison si elle ne paie pas l'amende.

Le juge Brasset dans ses remarques a averti la population qu'il faisait bénéficier l'accusée d'une certaine clémence parce que c'était la première cause du genre entendue, mais qu'il serait excessivement sévère et qu'il n'aurait aucune pitié pour les autres accusés qui seraient amenés devant lui pour des infractions aux règlements des prix maxima. Le juge a ajouté qu'on devrait faire une forte publicité pour aviser les gens du danger auquel ils s'exposaient en ne se conformant pas aux règlements de la Commission. Il a ajouté que la situation en ce qui concerne les prix tant des marchandises que des services et loyers, était très mauvaise dans la région et qu'il était déterminé à sévir dans chaque cause qu'on lui présenterait contre les exploitants qui profitent de l'état d'urgence nationale pour agir au détriment de l'effort de guerre et de la population en général.

NAISSANCE A ROBERVAL

A Notre-Dame

Le 9 avril.— M. Cyrille Potvin, avocat et Madame Potvin, née Gilberte Otis, annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lucie, Paule, Michèle.

Parrain et marraine: M. J. Ernest Potvin, marchand et Madame L.-E. Otis, grands parents de l'enfant.

Mlle Simone Potvin portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

ROMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de S. Exc. Mgr Geo. Melançon, Evêque de notre diocèse, M. l'abbé Ludger Gauthier, curé de St-Augustin a été nommé curé de St-Coeur-de-Marie. M. l'abbé Antoine Larouche, curé de Ste-Catherine, devient curé de St-Augustin.

DECES DE M. OLIVIER LAVOIE

AU SANATORIUM DE ROBERVAL.

M. Olivier Lavoie, fils de M. Adjour Laroie, de Jonquière, est décédé lundi le 6 avril au Sanatorium de Roberval, à l'âge de 29 ans et 3 mois.

Les funérailles de M. Lavoie ont eu lieu à Jonquière le 9 du courant à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et amis.

A la famille en deuil Le Colon offre ses condoléances.

LES DEMENAGEURS

Le directeur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. L.-P. Plamondon, vient de faire la déclaration suivante concernant les déménageurs et les compagnies de déménagement: "Etant donné qu'il y a eu très peu de déménagements durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre, dans la ville et le district de Québec et qu'ainsi il est très difficile de baser les prix maxima sur cette période, la Commission consent à ce que les prix demandés pour tout déménagement dans la ville et le district soient les mêmes que ceux exigés pour la même période et service, le printemps dernier. Les prix en vigueur à cette époque seront considérés comme les prix maxima pouvant être exigés cette année."

Cette décision a été prise à la suite d'une longue enquête conduite par les officiers de la Commission.

SAISIE DE PNEUS

A la demande de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, la Sureté Provinciale vient d'effectuer une saisie de pneus. Ces pneus étaient en possession d'un particulier. Il appert que des procédures seront prises sous peu. C'est la première saisie effectuée dans le district.

SERVANTE

On demande une servante pour maison privée. S'adresser à:

Mme (Dr) René Brassard,

L'Hon. Rochette et le salaire des bucherons

LES DEPUTES FILLION ET POTVIN PARTICIPENT A LA DISCUSSION

L'hon. M. Rochette, ministre du Travail, de qui relève la Commission du Salaire Minimum, vient de faire part à la presse du fait que cet organisme était en train de fixer un nouveau taux plus élevé des salaires payés aux bucherons, lorsque le gouvernement d'Ottawa adopta, contre l'inflation des mesures qui stabilisèrent les salaires. Cette initiative empêcha donc le gouvernement provincial de mettre en force sa nouvelle ordonnance.

"Quoi qu'il en soit, déclara le ministre, je fais actuellement auprès du Bureau Régional du Travail en Temps de Guerre, de nouvelles démarches afin d'obtenir pour tous les employés de la forêt, soit une augmentation des salaires basiques soit un boni de vie chère".

L'hon. M. Rochette, en compagnie du sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, et du chef du service des Bûcherons de la Commission du salaire minimum, M. McCaffrey, a discuté cette question en présence des journalistes et des députés des régions forestières, MM. J.-L. Fillion, Lac St-Jean, Thomas Lapointe, Wolfe, W.-J. Duffy, Compton, M.-P. Beaulac, St-Maurice, Georges Potvin, Roberval, P.-O. Goulet, Témiscamingue, J.-C. Nadon, Gatineau, Félix Allard, Abitibi, Jacques Dumoulin, Montmagny, Henri-R. Renault, Beauce, J.-Odilon Desautels, Montcalm, Perreault, Casgrain, Gaspé-Nord, Lucien Plamondon, Portneuf et J.-A. Beaulieu, Témiscouata.

M. McCaffrey déclara que le 1er octobre 1941, l'hon. M. Rochette avait écrit à la Commission du salaire minimum, lui suggérant d'augmenter de 10% le taux des salaires prévus par l'ordonnance No 39, relative au travail des bucherons.

"Les commissaires, après avoir admis le principe de cet amendement, en ont avisé le ministre et se sont aussitôt mis au travail pour rédiger la nouvelle ordonnance. Dès que celle-ci fut prête, on la soumit sans délai au greffier en loi de la Législature Me Louis-Philippe Pigeon, qui suggéra de la rendre plus précise en stipulant que les tarifs à la pièce et non seulement les tarifs mensuels devaient être augmentés de 10%.

"Le 18 novembre, 1941, le nouveau projet d'arrêté ministériel, tel qu'amendé, et dont j'ai ici copie, fut enfin soumis au ministre.

"Mais sur les entrefaites, l'arrêté ministériel du gouvernement fédéral C. P. 8253, gelant le taux des salaires, venait d'être accepté, de sorte que nous n'avons plus le droit de mettre en force notre nouvelle ordonnance.

"L'hon. M. Rochette s'est alors pressé d'écrire au Conseil National du Travail en Temps de Guerre, lequel était chargé d'appliquer la nouvelle loi fédérale, afin d'obtenir le droit d'augmenter de 10% les salaires basiques des travailleurs de la forêt.

"Ottawa a répondu, par l'intermédiaire de M. Humphrey Mitchell, président du Conseil National du Travail en Temps de Guerre, que l'on attendait la formation des conseils régionaux pour étudier cette question."

M. Gérard Tremblay qui, en plus de ses fonctions de sous-ministre du Travail, agit aussi comme vice-président du Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre, nous a alors déclaré que cet organisme fédéral avait étudié la question et s'était rendu compte que la plupart des grands concessionnaires forestiers payaient à leurs employés un boni de vie chère de \$0.21 par jour, c'est-à-dire de \$1.25 par semaine, soit l'équivalent de 5 points, d'après l'indice d'augmentation du prix de la vie.

Attendu que ce boni représentait à peu près 10% de l'augmentation des salaires des bucherons, dit M. Tremblay, le

Conseil Régional n'a pas jugé à propos d'accorder au gouvernement provincial le droit de modifier l'ordonnance No. 39 et d'augmenter de 10% le taux de base des salaires.

C'est à la suite de cette décision que l'hon. M. Rochette fait de nouvelles démarches auprès du Bureau Régional du Travail en Temps de Guerre, afin que tous les employés de la forêt, quels que soient la compagnie ou l'employeur qui les emploie, obtiennent une augmentation de salaire ou un boni de vie chère.

Les députés des régions forestières qui assistaient à cette entrevue ont semblé satisfaits de ces explications et l'hon. M. Rochette communiqua ensuite à la presse copie des démarches dont il avait été question et que nous reproduisons ci-dessous, soit copie de l'arrêté ministériel signé par tous les commissaires de la Commission du Salaire Minimum, que le gouvernement provincial se proposait de mettre en force lorsqu'intervint le décret fédéral et copie du télégramme reçu du Président du Conseil National du Travail en Temps de Guerre, M. Humphrey Mitchell, en réponse à la lettre du ministre du Travail, demandant le droit d'augmenter de 10% les salaires basiques des ouvriers de la forêt.

COPIE COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

Ordonnance No. 39

Exploitation des Forêts

Ordonnance d'amendement du 18 novembre 1941.

La Commission du salaire, conformément à la Loi du salaire Minimum (4 Geo. VI, Ch. 39).

1. Ordonnance no 39 amendée: L'ordonnance no 39 de la Commission du Salaire Minimum, concernant les ouvriers affectés à l'exploitation des Forêts, datée du 28 avril 1941 et approuvée par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 30 avril 1941 par arrêté portant le numéro 1031, est amendée comme suit:

A) Les taux de salaire minimum, à l'heure, au Mois, à la pièce ou à forfait, de même que les prix de pensions fixés par la dite ordonnance sont remplacés par les mêmes taux et prix augmentés chacun de dix pour cent (10%).

B) Les dispositions de la dite ordonnance doivent se lire comme se référant aux taux présentement majorés et tels que majorés par la présente ordonnance.

2. Entrée en vigueur: La présente ordonnance d'amendement du 18 novembre 1941 entrera en vigueur le quinzième jour de sa publication dans la Gazette officielle.

Fait et passé en la cité de Québec, ce dix-huitième jour de novembre en l'année mil neuf cent quarante-et-un.

Le Président: Ferdinand Roy Le Vice-prés. Gustave Franço; Les commissaires: C.-H. Chesley J.-A. Bouthillette; Henri Loudin.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Humphrey Mitchell à l'hon. M. Rochette:

Ottawa, Ont. 345 P Nor. 25,1941 Hon. Edg. Rochette, Ministry of Labour, Quebec.

Your letter November twenty re proposed increase of ten percent basic wages in lumber industry stop as indicated in my wire to you of november twenty first re suggested revision ordinance number four re lieve most desirable and advisable with hold any decision regarding increases in established basic rates in any industry at least until organization of regional war labour boards is completed under provisions PC 8253 and relationships between such boards and national war labour board are established stop Also believe

(Signed) Humphrey MITCHELL Chairman National War Labour Board.

REUNION A MONTREAL DES POSEURS DES PLANCHERS DE TUILLE

25 représentants d'une douzaine d'entrepreneurs en construction, spécialisés dans le posage des planchers de tuiles flexibles B. P., ont assisté mardi à la réunion des Building Products Limited, en l'Hôtel Château Frontenac de Québec où s'est tenue une petite convention-miniature des entrepreneurs attirés de ce produit B. P. dans l'Est de la province de Québec et dans les provinces maritimes. Ces représentants d'entrepreneurs en posage de tuiles B. P. venaient de la région de Québec, du lac St-Jean, Roberval-Chicoutimi, des cantons de l'Est, et du Nouveau-Brunswick.

La ville de Québec était représentée par les compagnies: A. Gencis Ltée, Joseph Broderick et Fils Ltée, les industries G.-I. Lachance Ltée, et Terrazio Mosaïc et Tuiles Ltée.

La région Lac St-Jean-Roberval-Chicoutimi avait délégué des représentants des compagnies: Dubois et Frères, de Chicoutimi; J.-Adélaide Gagnon, de Dolbeau; Ludger Harvey et Fils, de Jonquière; Ferland et Laliberté Enrg., de Métabetchouan et W. Maltais, d'Alma. On remarquait également les représentants de Germain et Frères, Ltée, des Trois-Rivières; Coderre Ltée, de Sherbrooke et L.-H. Morneau, d'Edmundston, N.B.

Les orateurs de la journée des entrepreneurs en tuiles flexibles B. P. furent les suivants: MM. E.-V. DeWaele et J.-D. Primeau, de Québec, E.-A. Woodward, assistant du président des Building Products Ltd, W.-A. Webster et S.-M. Barclay, gérant des ventes pour B. P.

L'Administrateur des services à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de publier une ordonnance limitant le nombre des taxis en circulation. L'ordonnance spécifie "qu'aucun véhicule à moteur pour voyageurs ne sera utilisé ou exploité à l'avenir comme taxi à moins que ce véhicule n'ait été utilisé ou exploité à cette fin durant l'année 1941, sauf sur permission écrite de l'administrateur".

LIMITE DE TAXIS EN CIRCULATION

L'Administrateur des services à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de publier une ordonnance limitant le nombre des taxis en circulation. L'ordonnance spécifie "qu'aucun véhicule à moteur pour voyageurs ne sera utilisé ou exploité à l'avenir comme taxi à moins que ce véhicule n'ait été utilisé ou exploité à cette fin durant l'année 1941, sauf sur permission écrite de l'administrateur".

RESOLUTIONS DE SYMPATHIES DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE CHAMBORD

Séance générale du 7 avril 1942. Présence: M. le Maire J.-A. Fortin, N. P. MM. les conseillers: Joseph Girard, Art. Fortin, Edmond Lalancette, Léon Laroche, Joseph Delaunier, formant un quorum sous la présidence de M. le maire.

Il est ordonné et statué comme suit:

Attendu le décès de Madame Emile Gagnon, maire de Val-Jalbert et mère du Maire de la paroisse de Chambord; ce conseil est unanime à présenter à MM. Gagnon, père et fils, ainsi qu'à leur famille, ses profondes sympathies et que copies des présentes soient envoyées à chacun des MM. Gagnon et aux journaux Le Colon et le Progrès du Saguenay.

Signé: J.-A. Fortin, N. P. maire et N. Fortin, Sec. Trés.

imperative any local changes in basic wages rates be avoided until national board decide upon basic interpretations of order in council within limits of which changes must be necessarily restricted to accomplish purposes of PC 8253 stop This is matter to which national war labour board is giving first attention and in meantime any exceptions made might embarrass and prejudice both national and regional boards in decision which it will become necessary to make.

(Signed) Humphrey MITCHELL Chairman National War Labour Board.

VIN ST PIERRE

Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens de Québec.

Chateau-Gai Wines
LIMITED
FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05

"AU COIN DU FEU"

"AIMONS-NOUS LES UNS LES AUTRES"
Directrice: ODETTE

Renouveau

Saluons le printemps puisqu'il arrive enfin! Faisons lui bonne figure, sourions à son charme comme à une chose longtemps désirée.

Oh! M. le printemps, il y a des gens qui vous aiment beaucoup, qui adorent vos jours ensoleillés, vos brises caressantes et vos doux chants d'oiseaux. Saison d'amour où tout se sent revivre, charmante et pleine de mystère. C'est la joie complète et sans mélange, la joie de revivre après l'hiver comme revit la nature printanière. Pour les jeunes fiancés c'est l'époque de douces promesses de prochaines épousailles, pour l'église le triomphe et la gloire du Dieu Rédempteur, comme aussi le renouveau le triomphe printannier. Toute la nature revêt son aspect grandiose et poétique; engourdie par les froids de l'hiver, elle redevient toute autre les arbres reviennent à la vie, la sève court dans les branches desséchées et les bourgeons renaissent.

C'est la mystérieuse magie des saisons après les meurtrissures de l'hiver, ce sont: les promesses du printemps.

C'est aussi la saison des fleurs, des lilas troublants. Ne songez-vous jamais que toutes ces fleurs ont des symboles qu'elles iront porter dans leur corolle?

Heureux contraste: elles apparaissent au printemps et nous font oublier les feuilles mortes du dernier automne; comme un premier mystère de la nature qui ne meurt pas!

"O printemps! Sois le bienvenu", reste avec nous jusqu'au jour où tu dois faire place au radieux été.

JANIK...

LA RETARDATAIRE

Une femme bien élevée ne devrait jamais être en retard, car l'exactitude est la plus élémentaire des politesses. Voilà qui est vrai en principe, mais en réalité, hélas! les femmes sont très souvent en retard! De combien de discussions, de brouilles même, cette déplorable habitude n'est-elle pas la cause, dans les ménages? Il faut bien en convenir, rien n'est plus irritant, pour un mari, que d'attendre constamment une compagnie qui n'est jamais prête à l'heure voulue, ou qui arrive une heure après aux rendez-vous qu'on lui donne! Un humoriste prétend que si la femme est toujours en retard, c'est parce que, étant née après l'homme, elle n'a jamais pu regarder l'avance qu'il avait sur elle. Cela expliquerait pourquoi, du matin au soir, chez sa couturière, sa modiste, son coiffeur et ses amies, madame se fait attendre, retardant l'heure du dîner et du théâtre... faisant le désespoir de l'époux patient et docile qui soupire, en regardant sa montre:

—Es-tu prête?

—Encore cinq minutes, répond une voix impatientée... Quand l'impatience devrait être plutôt du côté de l'homme.

UN MOT AUX MÈRES

AU SUJET DE LEURS FILLETTES
DE 12 À 17 ANS...



Mère, vous savez les difficultés avec lesquelles s'opère la formation chez un grand nombre de fillettes. Trop souvent les premières périodes sont accompagnées de vives douleurs, d'irrégularités, même d'arrêts de plusieurs mois. Ces troubles dénotent une grande faiblesse et votre fillette, qui passe par ces épreuves, ignore bien souvent ce que sont les mystères de la nature et vous cache les malaises qu'elle éprouve. A vous de la surveiller, de redoubler d'attention quand vous la voyez pâle, fatiguée, souffrir de migraine, de douleurs de dos, rechercher la solitude.

Un tonique comme les bonnes PILULES ROUGES, qui a permis à une jeune fille de 17 ans d'éprouver et de surmonter de nombreux obstacles, fera beaucoup de bien à votre enfant; un traitement de quelques semaines enrichira son sang et aidera à rétablir le bon équilibre dans son organisme. C'est de la bonne formation physique des jeunes filles que dépendent la santé et le bonheur des femmes. Mère, ne l'oubliez pas!

Les bonnes PILULES ROUGES sont efficaces dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de tête, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

me.

Que fait alors monsieur pendant qu'il attend? Il songe... et à quoi voulez-vous qu'il pense, sinon aux petits travers de sa digne épouse. Puis, à mesure que les cinq minutes de grâce se succèdent, régulièrement, les petits travers deviennent des défauts... puis, cela grossit, à mesure que l'heure avance, cela enfle, c'est effrayant! Cela devient des monstruosité, et, ma foi, pour peu qu'il soit violent... sait-on jamais, un malheur est si vite arrivé! Mais juste au moment psychologique, la porte s'ouvre et madame, souriante, paraît en disant: "Me voilà!"

Elle l'a échappée belle! Si elle savait!

Peut-être, un jour, un psychologue averti nous révélera à quoi rêvent les maris des femmes en retard. Et ce sera tellement effrayant pour les retardataires que, du coup, elle seront guéries de leur fâcheuse manie.

Tante COLETTE

COMMUNIQUE

Monsieur P. Grenier, directeur local de la Commission d'Assurance-Chômage, nous a avisé qu'il a été nommé temporairement Officier du Service Selectif National pour ce district.

Il nous fait remarquer que d'après l'Arrêté en Conseil No. 2250, nul individu du sexe masculin, de 17 à 45 ans, ne doit entrer dans un emploi réservé et personne ne doit accepter un individu du sexe masculin dans un emploi réservé à moins que cet individu n'ait obtenu la permission écrite du fonctionnaire du Service selectif national d'accepter un tel emploi ou ne présente à l'employeur éventuel:

- (a) Un extrait de naissance ou autre preuve à l'effet qu'il ne tombe pas dans la catégorie des gens âgés de dix-sept à quarante-cinq ans inclusivement; ou
- (b) Un certificat de licenciement régulier du service dans l'une des forces armées de Sa Majesté; ou
- (c) Une preuve à l'effet qu'il a demandé d'aller en activité de service dans l'une des forces armées de Sa Majesté et qu'il n'était pas apte au point de vue physique.

Toute personne peut demander au fonctionnaire du Service selectif national la permission d'entrer dans un emploi réservé, et ce fonctionnaire du Service selectif national peut accorder ou refuser la dite permission.

Ci-inclus la liste des emplois réservés:

1. Comptables, caissiers, sténographes, dactylos, commis préposés des machines de bureau, messagers, vendeurs et préposés de ventes, chauffeurs de taxi.
2. Tout emploi dans le commerce de gros ou de détail, la publicité ou les opérations immobilières.
3. Tout emploi relatif ou se rattachant directement aux amusements, aux services créatifs ou personnels, y compris les théâtres mais non restreints à ces derniers; agences

4. Tout emploi dans la fabrication ou la production de ce qui suit:

- (1) biscuits, confiserie, cacao;
- (2) pain et produits de boulangerie;
- (3) eaux gazeuses et minérales et autres breuvages;
- (4) liqueurs, vins et bière;
- (5) produits de caoutchouc;
- (6) tabacs, cigares, cigarettes;
- (7) cuir et produits de fourrures;
- (8) produits textiles;
- (9) meubles et meubles rembourrés;
- (10) photographie;
- (11) impressions, publications et gravures;
- (12) radios, réfrigérateurs, lessiveuses et dépoussiéreuses;
- (13) bijouterie et horlogerie;
- (14) poterie et porcelaine;
- (15) savons, et préparations et articles de toilette;
- (16) somniers;
- (17) instruments de musique;
- (18) accessoires pour salons de barbiers et de coiffure;
- (19) appareils photographiques et pellicules;
- (20) articles de sport;
- (21) jeux, jouets et articles de nouveauté.

5. Tout emploi dans la réparation des vêtements, des chaussures, des meubles et articles de ménage, de la bijouterie ou des montres, et des instruments de musique.

Quiconque enfreint l'une quelconque des dispositions du présent décret est coupable d'une infraction est passible, par voie de mise en accusation ou sur déclaration sommaire de culpabilité, de l'emprisonnement pour une période d'au plus douze mois, avec ou sans travaux forcés, ou d'une amende d'au plus \$500.00 ou à la fois de l'emprisonnement et de l'amende.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNEMENT? Essayez les Comprimés Toniques Ostrox. Ce sont des toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, etc. Essayez-les aujourd'hui! En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

b) d'instruction militaire obligatoire, s'il en est démontré en vertu des Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (recrues) à la Commission des Services nationaux de guerre intéressée, que cette personne n'est pas un ouvrier essentiel à l'agriculture à moins que cette personne n'ait obtenu, par écrit, de l'agent du Service selectif national, la permission d'être admise à un tel emploi; et aucune personne n'embauchera pour un tel emploi d'homme exclusivement ou principalement employé dans l'agriculture, sauf si cet homme a obtenu une telle permission, ou

c) d'emploi saisonnier dans une industrie primaire. Industrie primaire signifie et comprend le débit et l'exploitation des bois, l'exploitation forestière, la pêche et le piégeage; débit et exploitation de bois comprend toutes les opérations forestières, mais ne comprend pas les usines de sciage et de rabotage du bois, les fabriques de bardeaux ni les usines de conditionnement du bois, dont les opérations, d'après le ministre du Travail, sont raisonnablement continues;

silviculture signifie la culture des forêts, le développement des peuplements forestiers, ainsi que la prévention des feux de forêts; pêche signifie l'art ou l'exercice de la prise du poisson, dans un but lucratif ou non;

personne exclusivement ou principalement employée dans l'agriculture signifie toute personne qui, le 23ème jour de mars 1942, était exclusivement ou principalement employée ou occupée à l'agriculture, et comprend toute personne qui, ledit 23ème jour de mars 1942, était employée ou occupée, mais comme travailleur saisonnier seulement, dans une industrie primaire, mais dont le dernier emploi ou la dernière occupation, immédiatement avant cet emploi saisonnier ou cette occupation saisonnière, dans une industrie primaire, était d'un caractère exclusivement ou principalement agricole.

Toute personne qui enfreint une disposition des présents règlements sera coupable d'infraction et passible, sur mise en accusation ou déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement d'au plus douze mois, avec ou sans travaux forcés, ou d'une amende n'excédant pas \$500.00 ou de ces deux peines à la fois.

Les présents règlements sont entrés en vigueur le 23ème jour de mars 1942.

Tous les renseignements concernant ces deux arrêtés ministériels vous seront fournis au bureau de la Commission d'Assurance-Chômage, 11 Avenue Lafontaine, Chicoutimi.

L'HYGIENE AU SERVICE DES BUCHERONS

L'HYGIENE INDUSTRIELLE A LA FORET

"La saison du flottage des billes de bois est sur le point de s'ouvrir. L'expérience a démontré que les conditions sanitaires auxquelles sont soumis ceux qui travaillent au flottage ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être. Les déplacements fréquents entraînent un laisser-aller préjudiciable à la santé des bucherons. Pour ces motifs

Service Distingué SACS DE THÉ "SALADA"

nous attirons donc l'attention des intéressés sur les dispositions de l'article 41 de la loi de l'hygiène publique de notre province." Telle est la déclaration que vient de faire le ministre de la santé et du bien-être social du Québec, l'honorable M. Henri Groulx.

"La législation actuelle touchant l'hygiène des campements ne constitue qu'un minimum raisonnable, dit le ministre. Les employeurs ne doivent pas oublier que les conditions de vie et de travail influent toujours sur le rendement de l'employé; il y va de leurs propres intérêts d'améliorer le plus possible le sort de celui-ci."

La division de l'hygiène industrielle transmet à quiconque des règlements relatifs à l'installation des tentes dont certaines entreprises se servent pour abriter leurs hommes. Elle indique toutes les mesures susceptibles de protéger les travailleurs contre l'humidité excessive du sol en cette saison de l'année. Les prescriptions touchant l'aménagement des campements forestiers relèvent également de l'hygiène industrielle.

La division invite les compagnies qui désiraient construire des campements constitués par une charpente de bois, revêtue de papier de construction ou d'autres matériaux, à communiquer avec nous le plus tôt possible et à soumettre à l'approbation de la division leurs projets.

"En somme, conclut le ministre, la division de l'hygiène industrielle surveille avec soins tout ce qui relève de la santé publique dans le logement des ouvriers de la forêt qui constitue l'une des classes les plus utiles à la collectivité en ces temps si ardues."

CULTIVATEURS,

CONSERVEZ LES SACS OU POCHE

Les cultivateurs feront bien de prendre le plus grand soin des sacs et des poches qui leur restent. Depuis que la guerre s'est propagée dans l'Orient il est devenu très difficile de se procurer du jute, la matière première dont on fait les meilleurs sacs. Ce jute vient principalement de l'Inde. Il entre dans la fabrication de différentes catégories de tissus, depuis les tissus très fins jusqu'à la grosse toile à sac qui sert aussi à faire des cordages, de la ficelle d'engrègement et enfin pour une infi-

mité d'emplois sur la ferme.

Si vous avez encore quelques poches ou sacs, la meilleure précaution à prendre est de les tenir secs. La toile humide pourrit rapidement. Prenez les sacs que vous avez ainsi que les morceaux de toile qui vous restent, secouez-les et étalez-les dans un endroit sec où vous êtes sûr que les rats et les souris ne peuvent y porter la dent. Conservez tous les sacs ou poches de coton ou de coton qui vous pouvez avoir.

Vous pourrez en réparer les trous avec les quelques morceaux de toile qui vous restent, à condition que ces morceaux soient en bon état naturellement. Toutes les provisions qui restent au pays de grosse toile et de canevas seront nécessaires pour les forces combattantes. Ayez donc soin de vos sacs car il est possible que vous ne puissiez vous en procurer d'ici longtemps, très longtemps peut-être.

BUCHERONS EN ECOSSE

Une soixantaine de bucherons de Dolbeau et des environs se sont engagés cette semaine, pour aller travailler aux opérations forestières en Ecosse sur les Iles Britanniques, avec le corps Forestier Canadien.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Chicoutimi
3.00 a.m., tous les jours.
1.25 p.m., tous les jours, dimanche excepté.

De Dolbeau pour Québec
7.30 p.m., tous les jours.

De Roberval pour Québec
9.12 p.m., tous les jours.
4.36 a.m., les lundi, mercredi et vendredi.

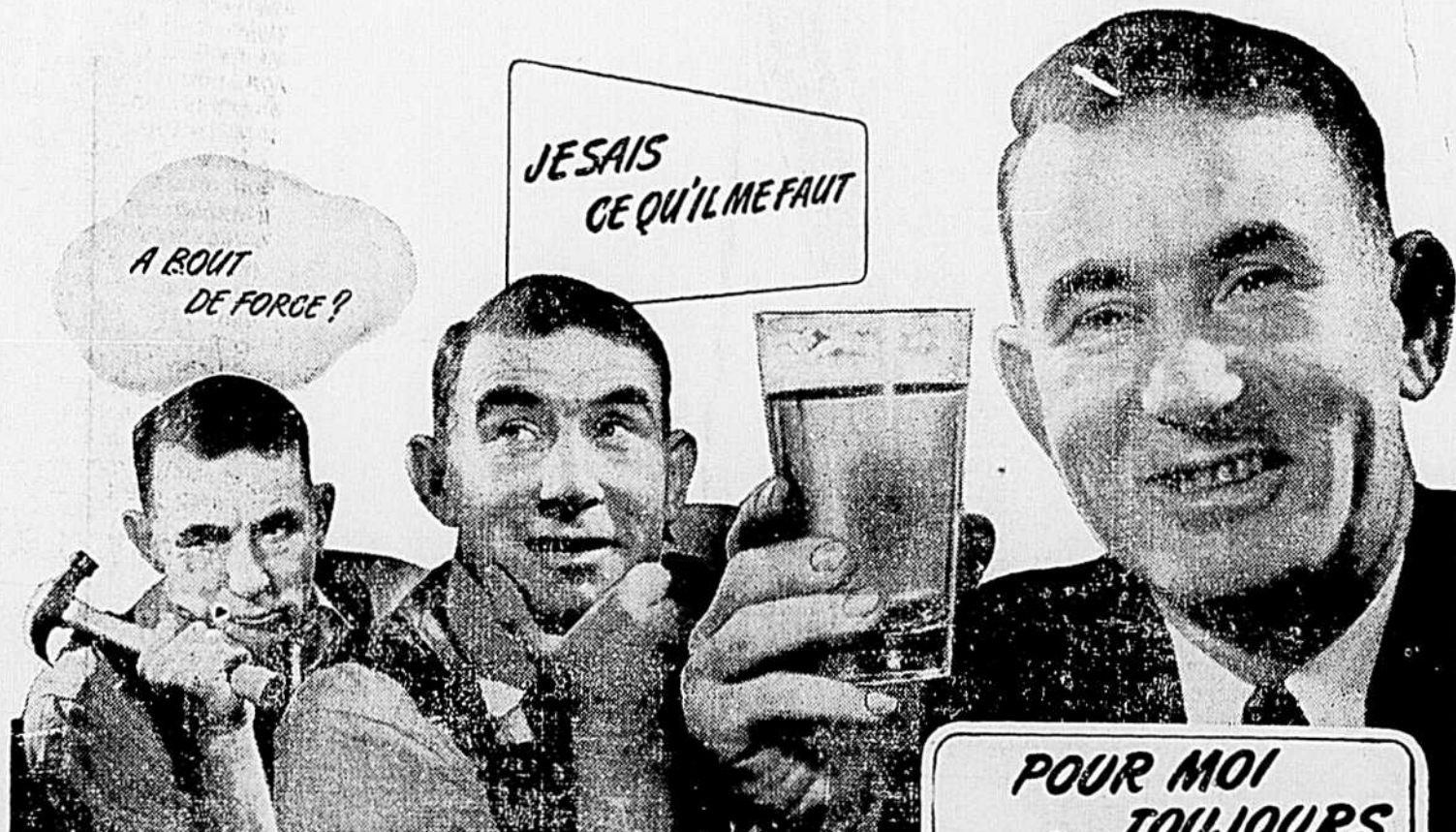
De Roberval pour Chicoutimi
4.36 a.m., tous les jours.
3.05 p.m., tous les jours dimanche excepté.

De Roberval pour Dolbeau
6.35 a.m., tous les jours.
10.50 p.m., tous les jours.
9.54 a.m., tous les jours, dimanche excepté

Prenant effet, le 9 février 1942.
C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare,
ROBERVAL

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée

MANUFACTURIERS de PORTES et CHASSIS
Propriétaires de Moulins à scie
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE DE TOUTES SORTES
LATTES, BARDEAUX, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis R O B E R V A L. Qué.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

POUR MOI
TOUJOURS
MOLSON

JE REVIENDRAI EN ACHETER ENCORE!

C'est étonnant de voir le grand nombre d'aviculteurs qui nous répètent cette phrase. A seconde vue, ce n'est peut-être pas si surprenant. C'est une simple question de bon sens...

C'est une simple question de bon sens que lorsque une organisation comme la nôtre ne s'occupe, d'année en année, de produire les meilleurs poussins, elle doit s'y connaître... si elle fait une étude de ce travail toute l'année... si elle ne cesse jamais d'améliorer l'élevage, la sélection, l'épreuve du sang, de faire vérification après vérification — il faut alors qu'elle produise nécessairement les meilleurs poussins.

- POUSSINS D'UN JOUR
Sexés et Non-Sexés
- POUSSINS COMMEN-
CES
Sexés et Non-Sexés
- CHAPONS COMMEN-
CES
VOLAILLES TUR-
QUES
- CONSULTEZ-NOUS!

LISEZ CE QUE DISENT CES AVICULTEURS:

Mme Wes Campbell, Nestleton, Ont. — "Meilleurs poussins jamais eus depuis des années. Toujours des Bray pour moi maintenant".

Clare Haslam, Emerald I.P.E. — "Depuis 6 ans, j'ai augmenté mes profits avec les poussins Bray. Toujours eu les meilleurs résultats".

Mme Wesley Nichol Lennoxville, — "Ai acheté 100 poussins l'an dernier et ai obtenu les meilleurs résultats. J'en prendrai 150 cette année".

Bert McIntyre, Wardsville, Ont. — "Meilleurs poussins que je n'ai jamais eus. Ci-joint mon ordre pour 400".

J.-P. Derkson, Plum Coulee, Man. — "Ces poussins ont bien fait dès la première journée. Ils sont enviés de tous mes voisins".

Des témoignages aussi authentiques et aussi dispersés ne sont pas un simple hasard. Il y a là plus que de la chance. Achetez des poussins Bray, cette année. Ecrivez dès maintenant à

BRAY CHICK HATCHERY

Agents: NAPOLEON BOUCHARD, Roberval
J.-U. ST-PIERRE, Chambord
J.-A. BLOUIN, Dolbeau
RAOUL PLOURDE, Dolbeau
FRANÇOIS NIL GAGNON, Lac Bouchette
HENRI PLOURDE, St-Prime

"Vos amis les médecins"

IL FAUT NE DEMANDER A LA MEDECINE QUE CE QU'ELLE PEUT DONNER

Nous écrivions, il y a quelques semaines, que la complexité des troubles organiques est telle qu'elle dépassera toujours la puissance de guérir et qu'il est erroné d'imaginer que les sciences multiples qui se réunissent dans la médecine ne servent qu'à la fabrication d'un certain nombre de médicaments, dans le seul but d'atténuer, de corriger, de supprimer la maladie et toutes ses conséquences possibles.

Et, au cours de tous nos articles précédents, nous nous sommes efforcés de bien clairement faire comprendre à ceux qui nous lisent sans méconnaître aucunement sa raison d'être première qui est de soulager, de prévenir et de guérir que la science médicale a cependant cessé d'être une chasse méthodique aux grands et petits remèdes particuliers. Elle tend de plus en plus vers la recherche pure pour devenir véritablement biologie humaine au sens le plus vaste de ce terme, que nous cherchions à définir la semaine dernière, et dans lequel se marient la science de la santé et l'art de la vie. Et la médecine, dans cette marche incessante vers une connaissance toujours plus féconde trouve et trouvera encore tout naturellement sur son chemin les remèdes que nos maux appellent, — mais qui ne seront réellement efficaces et opérants que dans la mesure où l'homme, but suprême et perpétuellement renouvelé de la médecine, qui s'oblige à la découvrir chaque jour, sera sage d'intentions, de propos et de désirs, — dans ses actes et dans sa vie.

En effet, il est une vérité primordiale qu'il est indispensable de ne jamais perdre de vue, et c'est qu'il faut demander à la médecine que ce qu'elle peut donner. Non seulement ne lui demander que ce qui est raisonnable d'en attendre, mais encore agir de telle sorte qu'on le puisse obtenir. La médecine ne

peut jouer son rôle seule, il lui est nécessaire de pouvoir compter complètement sur l'absolue coopération, sur la plus entière collaboration de celui qui a recours à lui.

L'oeuvre médicale, qui s'étend à toute la vie, dans ses multiples manifestations, qui englobe malades et bien-portants, qui s'efforce de prévenir de soulager, de guérir, est essentiellement à base de confiance réciproque. Le médecin ordonne et le patient exécute: ce sont les données du problème et s'y soustraire, n'en point tenir compte c'est en compromettre irrémédiablement l'heureuse solution. Toujours et dans tous les cas, le conseil du médecin doit être respecté et l'interprétation de cette stricte obligation, la violation de cette règle première entraînent sans l'ombre d'un doute possible les résultats les plus désastreux.

Il y a, pour bien vivre et demeurer en bonne santé des lois fondamentales dont il ne faut pas s'écarter, — des lois d'hygiène, physique et morale, de nutrition, de culture physique. Il y a une surveillance médicale, des soins médicaux, un contrôle des organes vitaux auxquels

ATTENTION A VOTRE FOIE

Navigation tout de suite et portez-vous bien. Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, rend l'énergie perdue à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie se dérègle la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade — mal à la tête, en des états et toujours fatigué. Depuis plus de 35 ans, des milliers de gens se sont procurés soulagement de ces maux avec les Fruit-a-tives. Vous pouvez maintenant faire comme eux. Essayez les Fruit-a-tives — vous serez étonné de voir comme elles vous feront vite recouvrer votre santé et votre joie de vivre. 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES Tablettes pour le foie

L'ÂGE SE FAIT SENTIR?

"La jeunesse est bien courte" disent beaucoup d'hommes. Non, messieurs, ce n'est pas la jeunesse qui est trop courte, c'est la santé qui ne dure pas si on en abuse. Les fatigues accumulées, le travail quotidien, le surmenage conduisent à l'épuisement, à la vieillesse prématurée. Pour retrouver son équilibre, l'organisme a besoin d'être tonifié. Ce résultat est atteint rapidement par l'emploi des PILULES MORO; elles sont le traitement adopté par tous les hommes soucieux de conserver leurs forces et leur endurance.



Dans les cas de manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, les PILULES MORO font beaucoup de bien.

Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, Montréal
1566, rue Saint-Denis

on ne peut échapper. La méconnaissance de ces besoins inéluctables aboutit toujours à de véritables catastrophes.

Et nous en avons sous les yeux actuellement, et dans notre propre province, un exemple tristement éloquent. Trop des nôtres, en raison de circonstances dont ils ne sont peut-être pas uniquement responsables, dans l'ignorance totale parfois des nécessités élémentaires de l'équilibre physique, pâtissent grandement aujourd'hui de cette déficience désormais officiellement constatée. Et des statistiques toutes récentes nous apprennent que, dans le district de Montréal, sur 11,611 recrues présentées aux examens médicaux militaires, 51 pour cent seulement ont été jugées aptes au service, — que dans le district de Québec, sur 4,761 recrues, cette proportion est tombée à 44 pour cent.

Et c'est la preuve la plus irréfutable de l'impérieuse obligation de l'oeuvre médicale parmi nous et la confiance collaboration sur laquelle il lui faut compter chez les nôtres. Par ailleurs, on peut dire, hélas! que la vie moderne est en bien des points anti-naturelle et anti-humaine. L'homme moderne s'est éloigné des conditions naturelles de vie. Le désordre est partout. La fantaisie, l'empirisme, la routine quand ce n'est pas l'anarchie, président trop souvent à notre façon de vivre, aux lieux et places des directives et des disciplines rationnelles. Les déséquilibres croissent et, avec eux, les maladies du corps et de l'esprit; et, ne l'oublions jamais, les déséquilibres individuels conduisent aux troubles sociaux les plus graves.

L'homme civilisé a su écarter de lui un grand nombre de dangers qui menaçaient son existence, mais à cause de cette civilisation qu'il chérit, il a laissé s'amorceler sa vitalité. Il a exaspéré, dans ses habitations, l'usage de l'abri, le chauffage dans l'air confiné. Il a abusé du chauffage et des vêtements. Il a exagéré les veilles et abusé de la lumière artificielle. Il n'a pas su limiter l'usage des moyens de locomotion, il a perdu du contact avec l'air, le soleil, le mouvement.

Perfectionnant son alimentation, il a abusé de la cuisson, des viandes, de l'alcool, du café, des boissons nocives ou frelatées, — du tabac.

L'homme a exagéré le travail mal réglé, jusqu'au surmenage, et devant les possibilités de jouissance que la civilisation lui offrait, il a usé et abusé de son pauvre corps, pour en tirer ce qu'il croyait être le suprême bonheur.

Mais, amis lecteurs, si vous savez ne demander à la médecine que ce qu'elle peut donner, si, pour l'obtenir vous faites toute votre part, si vous appelez avec confiance vos amis les médecins pour vous soigner, vous sauvegarderez avec votre santé votre vie, celle de tous les vôtres et le bonheur qu'eux et vous aurez ainsi mérité.

LE COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS de la Province de Québec.

LE FROMAGE DE NOS REGIONS

4000 CULTIVATEURS RECOUVRENT UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS

Quelque quatre mille cultivateurs des régions de Chicoutimi-Lac Saint-Jean et Roberval ont reçu, l'année dernière, environ un million et demi de dollars de la seule production du fromage de type cheddar soit un revenu de plus du double de celui qu'ils touchaient il y a une dizaine d'années; c'est ce que révèlent les récentes statistiques compilées par M. L.-C. Roy, surintendant du service de l'agriculture du Canada National.

On sait que le fromage de nos régions jouit d'une très grande réputation. Par suite de la guerre, l'exportation absorbe la majeure partie de la production qui s'est élevée, en 1941, à environ 8,700,000 livres. Jusqu'à ces derniers temps, on exportait surtout par bateaux, alors que l'année dernière à peu près toute la population est parvenue aux grands marchés de Montréal par voie du Canadien National. Une fois classifié aux halles de Chicoutimi, ou par l'intermédiaire de la Coopérative fédérée, le fromage est aussitôt chargé dans des wagons frigorifiques; quelque 90,000 boîtes de fromage en meules de 100 livres ont été expédiées l'année dernière.

Les allocations substantielles que versent aux producteurs de fromage les gouvernements provincial et fédéral, contribuent fortement à maintenir le niveau de production et l'excellente qualité de cet aliment si riche en vitamines et dont la valeur nutritive est particulièrement appréciée en ces temps de guerre, conclut M. Roy.

DIVERSES NOUVELLES

POUR SAUVER LE FER BLANC

Pour conserver le fer blanc et le fret, une expédition expérimentale de poudre de lait entier, séché et comprimé, a été faite dernièrement par l'Australie sur la Grande-Bretagne. Au lieu d'être mise dans des boîtes de fer blanc, la poudre est comprimée en blocs fermes, ce qui en réduit le volume de plus de moitié. Une quantité de trente-trois livres de poudre peut être comprimé en un cube de 9 pouces, et ce cube, lorsqu'il est battu dans de l'eau, donne 26 gallons de lait.

LES ROUTES

On n'autorisera plus, pour la durée de la guerre, l'aménagement de nouvelles routes, à moins que le projet ne soit proclamé d'utilité publique pour la poursuite de la guerre, comme c'est le cas, par exemple, de la route d'Alaska. On espère pouvoir libérer une certaine quantité d'asphalte de pétrole pour l'entretien des principales artères.

L'INDUSTRIE DU BOIS

Le gouvernement a demandé à l'industrie du bois d'oeuvre d'augmenter son rendement de 40 pour cent. Pour favoriser cette industrie essentielle on prendra toute une série de mesures et M. Cottrill, le régisseur du pétrole, a annoncé que des privilèges seraient accordés à cette industrie. Par exemple, les contre-maitres de bucherons et d'autres employés des sociétés d'exploitation forestière seront classés dans une catégorie spéciale.

POSTES DE RADIO A PILES

Avec le 31 mars, la fabrication de piles sèches utilisées pour les postes récepteurs de radio désignés généralement comme "radios à batteries" est interdite. Ces piles sont construites en grande partie de zinc et on a besoin de ce précieux métal pour fabriquer des douilles de cartouches et d'obus, etc.

SOINS MEDICAUX

M. King a annoncé que dorénavant l'Etat se chargera de faire soigner les volontaires pour le service actif dont l'état de santé n'est pas satisfaisant mais qui ont des chances d'être acceptés au conseil de révision, après traitement.

LE DANGER QUI NOUS MENACE

Le premier ministre prévoit le jour où le Canada devra se défendre contre les sous-marins ennemis jusque dans le St-Laurent. M. King a déclaré que la marine canadienne est forte actuellement de 350 navires et que le commandement se prépare pour le jour où il faudra protéger nos navires marchands contre les attaques sous-marines, dans le golfe et jusque dans le fleuve St-Laurent.

LA SEMAINE SOCIALE DE ST-JEAN

Comme celles des années précédentes, la Semaine Sociale de 1942, qui se tiendra à St-Jean du 24 au 27 septembre, attirera de hautes personnalités. Ainsi S. Exc. le Délégué Apostolique, Mgr Antoniutti adressera la parole à la séance d'ouverture, le jeudi soir, 24 septembre, et S. Em. le card. Villeneuve, O.M.I. présidera la séance du samedi soir, 26. Le sujet: La Démocratie, suscite un vif intérêt. Des conférenciers distingués, ecclésiastiques et laïcs, en exposeront la nature et indiqueront ce qui fait sa valeur.

AGRICULTEURS EXEMPTES Les cultivateurs, les fils de cultivateurs et les ouvriers agricoles occupés à des travaux agricoles à la date du 23 mars 1942, seront exemptés du service militaire. Ceux qui bénéficient de cette exemption pourront continuer, dans les saisons creuses de l'agriculture, à travailler dans les chantiers forestiers ou à s'adonner à la chasse et la pêche. Naturellement, les agriculteurs seront admis dans les forces armées s'ils s'offrent volontairement, puisque le gouvernement ne songe nullement à refuser à toute une section de la population, l'honneur de servir la patrie sous les drapeaux.

LE PILLAGE NAZI CONTINUE

Les autorités ecclésiastiques apprennent que toutes les archives et toutes les bibliothèques des diocèses de Pologne ont été confisquées par les nazis. Tous les objets d'art ont été volés également, dont un grand nombre de peintures précieuses, arachées aux murs des musées et des églises. La bibliothèque entière du Séminaire de Plock a été pillée. Elle contenait plus de 50,000 volumes, dont plusieurs écrits à la main, d'une valeur inestimable.

NOS PERTES

Morts ou disparus, sur tous les théâtres de la guerre, jusqu'au 28 février 1942: 3,189. Marine 513. Armée 1,071. Aviation 1,605. Prisonniers de guerre 128. Les deux derniers chiffres ne tiennent pas compte des tués et des prisonniers à Hong-Kong. D'après une communication officielle japonaise, 1689 soldats canadiens ont été faits prisonniers à la chute de la forteresse. Comme le contingent envoyé du Canada pour renforcer la garnison britannique de l'île était de 1,985 hommes, on doit conclure qu'il y a eu 296 tués ou disparus.

VOTRE MARCHAND

Votre marchand a été forcé de diminuer ses frais d'administration, n'exigez donc pas de lui des services qu'il ne peut vous fournir en temps de guerre.

ÉLIMINEZ LES POISONS...

Votre système constipé vous rend un mauvais service. Il vous fait paraître inférieure en jugement, en vivacité, en humeur. On préférera l'autre. Il est si facile d'éliminer la source du mal; en effet, "une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".



Ne laissez pas l'empoisonnement délabrer votre santé. Les tablettes ROBOL, grâce à une drogue spéciale ne donnent pas de colique.

TABLETTES ROBOL

CONTRE LA CONSTIPATION

25 cents la boîte.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee 1566, rue St-Denis, Montréal

SERVICE DE LIVRAISON

Certains marchands se plaignent du fait que des concurrents maintiennent plus qu'un service de livraison par jour en dépit des récentes ordonnances de la Commission des Prix et du commerce en temps de guerre limitant le nombre des livraisons à une seule par jour. A la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. André Delagrave, a déclaré que si la commission

s'était montrée tolérante sur certains points afin de permettre aux marchands d'organiser leur nouveau système, ceci ne signifiait pas que l'on fermerait toujours les yeux. En effet, des inspecteurs sont maintenant partout au travail et un contrôle plus sévère est en cours.

LE PECULE DE CHACUN

Le contrôle des prix protège le pécule de chacun; offrez-lui votre collaboration, il y va de votre intérêt.



Plusieurs centaines de jeunes Saint-Pierrais, tels que la petite Marie et le jeune Jacques, ci-dessus, vivaient dans des conditions proches de la misère au moment de la libération des îles, la veille de Noël, par les forces navales Françaises, libérées de l'Amiral Muselier. Leur sort a été considérablement amélioré depuis, grâce à la générosité des amis canadiens et américains du mouvement France Libre. Les comités France Libre au Canada et aux Etats-Unis continuent d'accepter les dons qu'on veut bien leur envoyer.



Les directeurs de l'Association des journaux hebdomadaires du Canada, remis en congrès annuel à Ottawa, ont visité l'école de l'aviation à Uplands, en bordure de la capitale. C'est le chef d'escadron A. B. Searles qui leur a servi de cicerone. On voit, de gauche à droite, M. S. J. Dorman, d'Alameda, Saskatchewan, M. Walter Legge, de Granby, Québec, président de l'Association, M. Harmon E. Rice, de Huntsville, Ontario, ex-président et le chef d'escadron Searles, qui est instructeur-chef de pilotage à l'école d'Uplands.

DES CANADIENS PREPARANT LEUR CANON POUR LE TIR



La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



vons! Cela provoque une dilatation de plus en plus grande de l'estomac... et plus notre estomac se dilate, plus il requiert d'aliments pour le remplir. Nous le remplissons en augmentant le volume de ce que nous mangeons, sans nous soucier de la valeur nutritive de ce que nous consommons ainsi. Tout cela nous le faisons inconsciemment — mais quand nous nous suralimentons consciemment ou inconsciemment le résultat est le même; nous mangeons trop.

Lisez sans délai mon feuillet "L'obésité, terreur des femmes". Je vous l'envoierai sur réception d'un timbre de 3c et vous y trouverez des indications quant aux aliments à éviter et ceux qui sont nourrissants sans produire de graisse excessive.

Tous mes feuillets sont à votre disposition contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun. Ils traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la transpiration excessive, de l'enlèvement des poils follets, de la maigreur, des poids et mesures normaux. On m'en fait la demande en adressant ses lettres tout simplement à Cousine Blanche, 197^e Ouest, rue St-Catherine, Montréal.

Et ces feuillets ne comportent pas un mot de réclamation. Ils sont le résultat de mes études commencées à l'Université de Beauté de Paris il y a bientôt 15 ans. Par conséquent les conseils qu'on y trouve sont tout-à-fait désintéressés.

Cousine Blanche

EVITEZ LA GRAISSE EXCESSIVE EN VOUS PESANT FREQUEMMENT

Tout d'abord savez-vous quel poids une personne de votre âge et de votre grandeur devrait peser? Naturellement si vous ne le savez pas il est inutile de lire le texte qui suit, il ne peut vous être utile. Cependant, si vous voulez vous renseigner dites-moi votre âge, votre taille exacte et je vous dirai le poids moyen que vous devez peser.

Lorsque vous saurez combien vous devez peser et que la balance vous aura révélé que votre poids réel dépasse ce que vous devriez peser, vous pouvez y remédier dans la majorité des cas. Pas dans tous les cas, car il en est (c'est l'infime minorité) qui dépendent du mauvais fonctionnement des glandes et de tels cas relèvent de la médecine et non des soins de beauté.

Les instruments dont vous avez besoin pour réduire votre poids sont votre connaissance, votre patience, votre courage, votre persévérance, votre régime alimentaire et votre hygiène. C'est dire que vous pouvez maigrir en mangeant... mais, et c'est là la meilleure manière de maigrir d'une façon

permanente. Les "diètes" vous feront maigrir, certes, mais dès que vous avez repris vos habitudes habituelles dans les aliments vous engraissez de nouveau.

Vous pouvez cependant faire la diète sans avoir à souffrir de la faim. Cessez de manger ces lourds "poudings", ces aliments gras ou ces sucreries qui vous plaisent tant. Un beau teint, un oeil vif, une ligne gracieuse ne valent-ils pas ce léger sacrifice? Vous verrez que vous gagnerez non seulement en apparence mais en énergie. Si vous ne vous sentez pas le courage de couper les desserts d'un seul coup, diminuez en la consommation graduellement. Prenez des portions plus petites, de plus en plus petites jusqu'à ce que vous cessiez complètement. Prenez en moins pour arriver à ce résultat si vous le voulez. Vous maigrissez moins vite, peut-être, mais vous avez pris dix ans à accumuler cette graisse qui vous encombre, vous pouvez bien prendre un an à la perdre.

Prenez pour acquis que nous mangeons trop, beaucoup plus que ne requiert notre organisme et qu'il peut assimiler en 4 ou 5 livres qui séparent chaque repas. En réalité, nous nous ga-

SERVICE DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LE BOIS

Les prix du bois de chauffage dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean viennent d'être fixés par la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre. Ces prix ont été établis par M. J.-C. Veness, conseiller du contrôleur fédéral du combustible et le directeur de la Commission, M. L.-P. Plamondon. Tous les prix mentionnés ci-après sont pour la corde de bois standard, soit 128 pieds cubes. Toutes les ventes devront être faites en ayant comme base cette corde standard ou une fraction de celle-ci. Voici maintenant la liste des nouveaux prix aux consommateurs.

COMTE DE CHICOUTIMI
Érable: pour 1/3 de corde (8x4x16): \$5.; Pour le bois de 8x4x30: \$10. et \$16. pour la corde standard.

Merisier ou érable et merisier mélangé: Pour 1/3 de corde de 8x4x16: \$5. Pour le bois de 8x4x30: \$9. et \$15. pour la corde standard.

Bouleau petit: pour 1/3 de corde de 8x4x16: \$4. et 8x4x30: \$7. Pour la corde standard \$12.
Bouleau vieux: \$4.35 pour 1/3 de corde 8x4x16 et \$7.75 pour le bois 8x4x30. Pour la corde standard \$13.

Bois mou mélangé, Epinette, Sapin, Cyprès: \$3. pour 1/3 de corde 8x4x16; bois 8x4x30: \$5.; et \$9. pour la corde complète.

Croûtes bois dur érable: \$4.95 pour 1/3 de corde; bois 8x4x30: \$8.75 et \$14.75 pour la corde complète.

Croûtes bois dur bouleau: \$4.25 pour 1/3 corde et \$7.50 pour le bois 8x4x30. Pour la corde complète, \$12.75.

Croûtes bois mou: 1/3 de cordes \$2.70. Bois de 8x4x30: \$4.40 et \$8. pour la corde complète.

Bois vert: \$1 de moins par corde standard dans chaque cas.

Bois de 48 pouces: \$2 de moins par corde standard, dans chaque cas.
Bois de 12 pouces: \$1 de plus par corde standard que les prix indiqués ci-dessus.

COMTE DU LAC ST-JEAN
Érable: \$4.50 pour 1/3 de corde 8x4x16; bois de 8x4x30: \$8.; et \$14 pour la corde standard.

Merisier ou érable et merisier mélangé: \$4.35 pour 1/3 de corde 8x4x16; bois de 8x4x30: \$7.75; et pour la corde \$13.

Bouleau (petit): \$3.50 pour 1/3 de corde 8x4x16; bois de 8x4x30: \$6 et pour la corde \$10.
Bouleau: Pour 1/3 de corde \$3.75; pour le bois 8x4x30, \$6.50 et pour la corde \$11.

Bois mou mélangé, épinette, sapin cyprès: \$2.35 pour 1/3 de corde; bois de 8x4x30 \$3.70 et pour la corde \$7.

Croûtes bois dur, merisier: \$4.25 pour 1/3 de corde; pour le bois 8x4x30 \$7.50 et \$12.75 pour la corde.

Croûtes bois dur bouleau: \$3.60 pour 1/3 de corde 8x4x16; pour le bois 8x4x30, \$6.20 et \$10.75 pour la corde.

Croûtes bois mou: Pour 1/3 de corde \$2.; pour le bois 8x4x30, \$3. et \$6. pour la corde.
Bois vert: \$1. de moins par corde standard de 128 pieds cubes, dans chaque cas.

Bois de 48 pouces: \$2 de moins par corde standard que le 16 pouces dans chaque cas.
Bois de 12 pouces: \$1. de plus par corde standard que le 16 pouces.

Voici maintenant les nouveaux prix que devront payer terminée et d'une largeur dé-

les marchands généraux, les marchands de bois ou toute autre personne achetant du bois d'un cultivateur pour revendre. Tous ces prix sont pour livraison à l'acheteur au chemin carrossable.

COMTE DE CHICOUTIMI
Bouleau: \$7. la corde de 128 pieds cubes, bois de 16 pouces.
Érable: \$10 pour le bois de 16 pouces, corde de 128 pieds.

Merisier ou érable ou merisier mélangé: \$9., bois de 16 pouces et corde 128 pieds cubes.

Bois mou mélangé: \$5., bois de 16 pouces et corde de 128 pieds.

COMTE DU LAC ST-JEAN
Bouleau: \$5. pour la corde de 128 pieds et bois de 16 pouces.
Érable: \$8. pour la corde de 128 pieds et le bois de 16 pouces.

Merisier ou érable ou merisier mélangé: \$7.
Bois mou mélangé: \$3.50

La Commission des prix et du commerce en temps de Guerre fait remarquer qu'il s'agit là de prix maxima et que l'on est absolument libre de vendre à des prix inférieurs. Il est toutefois défendu de vendre ou d'offrir en vente à des prix supérieurs à ceux mentionnés plus haut.

Après avoir reçu ce communiqué et en avoir fait la composition à la machine, on nous fait parvenir celui-ci qui semble plus explicite et vous le communiquons comme tel:

Les prix de vente aux consommateurs qui sont mentionnés ici pour le merisier-érable, pour le bouleau sont les prix pour le bois franc mélangé et pour le bois scié, fendu et livré, excepté pour le bois de 48 pouces. Cette remarque s'applique également aux prix qui ont été publiés antérieurement pour le comté de Chicoutimi, pour le comté du Lac St-Jean et pour les comtés de Québec, de Lévis, de Bienville, de St-Romuald et d'Etchemin.

MERISIER-ERABLE
10 pouces de largeur, bois séché: \$2.20; vert: \$2.05.
12 pouces de largeur, bois séché: \$2.50; vert: \$2.35.

14 pouces de largeur, bois séché: \$2.80; vert: \$2.65.
16 pouces de largeur, bois séché: \$3.10; vert: \$2.95.

18 pouces de largeur, bois séché: \$3.40; vert: \$3.25.
20 pouces de largeur, bois séché: \$3.70; vert: \$3.55.

22 pouces de largeur, bois séché: \$4.00; vert: \$3.85.
24 pouces de largeur, bois séché: \$4.30; vert: \$4.15.

26 pouces de largeur, bois séché: \$4.60; vert: \$4.45.
28 pouces de largeur, bois séché: \$4.90; vert: \$4.75.

30 pouces de largeur, bois séché: \$5.20; vert: \$5.05.
32 pouces de largeur, bois séché: \$5.50; vert: \$5.35.

34 pouces de largeur, bois séché: \$5.80; vert: \$5.65.
36 pouces de largeur, bois séché: \$6.10; vert: \$5.95.

38 pouces de largeur, bois séché: \$6.40; vert: \$6.25.
40 pouces de largeur, bois séché: \$6.70; vert: \$6.55.

BOULEAU
10 pouces de largeur, bois séché: \$1.75; vert: \$1.55.
12 pouces, bois séché: \$2.20; vert: \$1.95.

14 pouces, bois séché: \$2.60; vert: \$2.35.
16 pouces, bois séché: \$3.00; vert: \$2.75.

18 pouces, bois séché: \$3.40; vert: \$3.15.
20 pouces, bois séché: \$3.80; vert: \$3.55.

22 pouces, bois séché: \$4.20; vert: \$3.95.
24 pouces, bois séché: \$4.60; vert: \$4.35.

26 pouces, bois séché: \$5.00; vert: \$4.75.
28 pouces, bois séché: \$5.40; vert: \$5.15.

30 pouces, bois séché: \$5.80; vert: \$5.55.
32 pouces, bois séché: \$6.20; vert: \$5.95.

34 pouces, bois séché: \$6.60; vert: \$6.35.
36 pouces, bois séché: \$7.00; vert: \$6.75.

38 pouces, bois séché: \$7.40; vert: \$7.15.
40 pouces, bois séché: \$7.80; vert: \$7.55.

CROUTES
Le prix maxima de vente pour les croûtes est le prix légal le plus élevé auquel une corde de croûte d'une essence dé-

de Kuyper salue JOLIETTE - Saint-Charles-Borromée de L'Industrie



Le nom du village L'Industrie vient de ce qu'au début de la paroisse, l'honorable M. Barthélemi Joliette avait établi sur les bords de la rivière l'Assomption, à l'endroit même où est situé le village, des scieries et différentes industries pour l'exploitation de bois. Il y avait plusieurs familles et ce village prit bientôt le nom de "L'INDUSTRIE". Quand la ville fut incorporée, en 1863, le nom de Joliette fut donné, en l'honneur de son fondateur et remplaça celui de L'Industrie. Le vocable de Saint-Charles-Borromée a été donné en souvenir de Madame Barthélemi Joliette, née Charlotte de Lanauzière.

Il y a 247 ans — en 1695 — le Gin de Kuyper fut produit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, et il est toujours demeuré, depuis plus de cent ans, le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05
26 onces, \$2.40
40 onces, \$3.45



GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

DES PRECISIONS SUR LE PRIX DES POMMES DE TERRE

Le texte de l'ordonnance relative aux prix des pommes de terre apporte une précision intéressante sur l'augmentation qui vient d'être autorisée. On voit dit que cet accroissement maximum permis serait de cinq sous par boisseau pour chacun des mois d'avril, mai et juin 1942. Cela signifie non pas que si les pommes de terre se vendaient au plus cher par exemple \$.20 le boisseau (60lbs) en mars, elles ne pourraient pas se vendre plus de \$1.25 en avril, \$1.30 en mai et \$1.35 en juin.

Quant une corde de croûte d'une essence de bois déterminée et d'une largeur déterminée est vendue et livrée au consommateur, le prix maximum de vente est le prix légal le plus élevé auquel cette corde de croûte a été vendue et livrée par le vendeur durant la période du 1^{er} au 15 décembre 1941.

Voici maintenant, ci-après, les prix de vente maximum des croûtes par le cultivateur pour le bois de chauffage (corde de 48 pouces) vendu au chemin carrossable à toute personne qui va prendre livraison d'un chargement de bois chez le cultivateur nommé:

ERABLE-MERISIER
\$7.50; bois franc mélangé \$6.00; bouleau: \$5.25.

Toutefois, quand la corde de 48 pouces de largeur est sciée en quatre, son prix de vente maximum chez le cultivateur est augmenté d'un dollar. Cette remarque s'applique également au prix de vente chez le cultivateur pour Lévis et Québec.

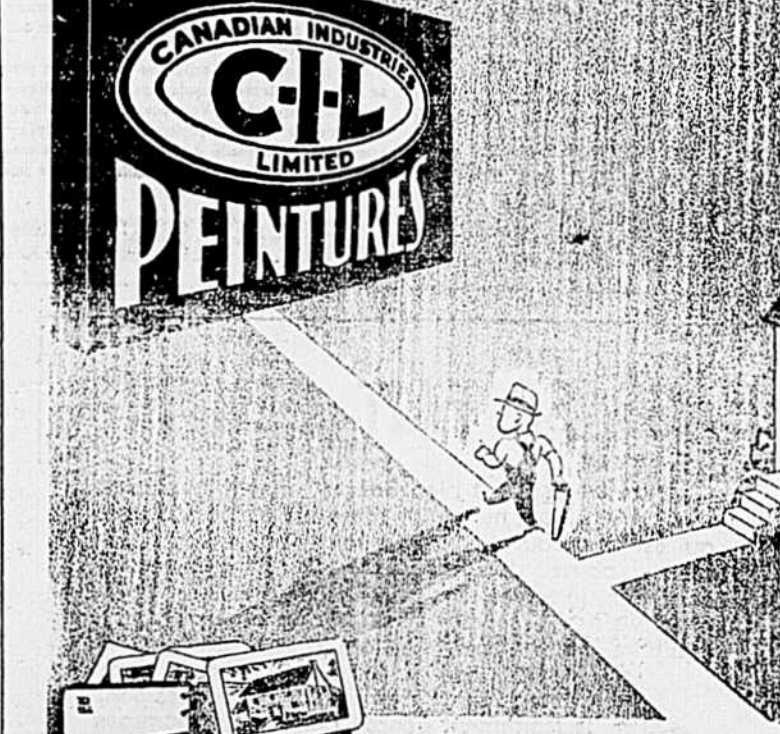
Le prix du bois de chauffage pour St-Romuald, Bienville et Lauzon sont les mêmes que ceux en vigueur pour la cité de Lévis, nous informons la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Robert Williamson.

MESSAGES CHRETIENS SONT INTERDITS

Dans un sermon qui a prononcé à Stuttgart et qui a causé une grande sensation, l'Évêque Wurm, de l'Église Évangélique d'Allemagne, vient de révéler que, contrairement à ce qui était de pratique courante pendant la dernière guerre, Hitler a prohibé l'envoi de tracts Chrétiens aux troupes du front.

DE LA construction à FAIRE? PARLEZ-EN A VOTRE MARCHAND DE PEINTURES C-I-L



Construisez sagement et bien. Employez les matériaux de la meilleure qualité et protégez-les avec la Peinture C-I-L de qualité supérieure. Aujourd'hui qu'il faut construire de façon durable, l'achat de peintures et de matériaux de qualité est une véritable économie. Parlez à votre fournisseur de Peinture C-I-L. C'est beaucoup plus qu'un vendeur de peinture et de pincesaux. Il vous enseignera à obtenir les meilleurs résultats à peu de frais.

COTE BOIVIN & CIE, INC., Roberval, Qué.
STANISLAS BOUDREAU, St-Félicien, Qué.
J.-O. BOUCHARD, Chambord, Qué.

LES PEINTURES C-I-L OFFRENT UNE PROTECTION DURABLE

LE COMMANDANT DU CORPS CANADIEN OUTRE-MER



Le lieutenant-général A. G. L. McNaughton, C. B., G. M., D. S. O., M. Sc. L. L. D., commandant du Corps canadien outre-mer. C'est le type même du commandant d'armée moderne, puisqu'il est à la fois un savant et un militaire de grande réputation, ce qui fait de lui l'un des soldats les plus scientifiques de la génération.

OÙ EST JOS?

À prendre une DOW

"Moi, j'aime mieux être en vedette avec une bouteille de Dow."

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., LL.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau en face de l'édifice de Justice (Edifice Mme J.-Els. Fortin)
Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

Téléphone: Bureau 250
Résidence 139

CYRILLE POTVIN, B.A., LL.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

Substitut du Procureur-Général de la Province
ROBERVAL, —: P. Qué.

Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin

Docteur ADRIEN PLANTE

SPECIALISTE:

YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES

BUREAU: Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval.

HEURES: 9 heures a. m. à 6 heures p. m. Tous les jours.

Le dimanche et le soir, sur demande au numéro suivant: 265

Docteur RENÉ BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAU: A sa résidence, rue St-Joseph
A l'Hôtel-Dieu de Roberval

Téléphone No. 175

ROBERVAL, P. Q.

DOCTEUR HENRI PINAULT

CHIRURGIEN - RADIOLOGISTE

DES HOPITAUX DE CHICAGO

SPECIALITES:
Chirurgie générale
Electro-thérapie
Rayons-X

BUREAUX:
Hôtel-Dieu St-Michel
En ville, à résidence
Téléphone 104

ROBERVAL, Qué.

Docteur PAUL BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale.

Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval

BUREAU: Voisin de Roberval Médecine, Rue St-Joseph.
Téléphone No. 290

ROBERVAL, P. Q.

Docteur PAUL THIBAUT

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de la Clinique Roy-Rousseau

Et de l'Hôpital St-Michel-Archange

TRAITEMENTS ELECTRIQUES

BUREAU: A sa résidence, ancienne propriété de
M. le notaire Errol Lindsay.

Téléphone 216 Boite Postale 487

ROBERVAL, P. Q.

Boite Postale 477

Téléphone 285

Docteur ALFRED BÉLANGER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tous les jours de 9 hrs a. m., à 6 hrs p. m.

Le soir par appointment

ROBERVAL, P. Qué.

Bureau voisin de la Banque de Montréal, chez MM. Lévesque.

A NORMANDIN: Tous les mercredis.

BERGERON & BERGERON

Avocats et Procureurs

ROBERVAL, P. Q.

W.-HYDOLA GIRARD

Avocat

ROBERVAL, P. Q.

Bureau: chez Armand Lévesque, voisin de la Banque de Montréal.

Bureau à DOLBEAU le VENDREDI de chaque semaine.

JOS.-ALFRED DION

Avocat

ROBERVAL, P. Q.

Bureau dans l'immeuble de M. Lévesque.

Lévesque, N. P.

LEONCE LEVESQUE, Notaire

B. A. LL. L.

ROBERVAL, P. Q.

Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ERROL LINDSAY

Notaire

ROBERVAL, P. Q.

Docteur H.-D. BRASSARD

Spécialité: CHIRURGIE

CONSULTATIONS: Au bureau:

De: 8 à 9 hrs a. m.; 1½ à 5 hrs p. m.; 6 à 8½ hrs p. m.

A l'Hôtel-Dieu de Roberval:

Tous les jours de 9 à 12 hrs a. m.

— Téléphone 105 —

ROBERVAL, Qué.

LES IDEES DE MME VOISCLAIR

—Si c'est pas effrayant ce qui nous arrive, Mme Voisclair! Quand on pense qu'on va consacrer le travail! Qu'on va obliger les mères de famille à tout quitter! Qu'on va nous arracher nos jeunes filles pour les envoyer à l'autre bout du pays et nos garçons pour les envoyer se battre à l'autre bout du monde... Ah! mon Dieu! Qu'est-ce qu'on a bien pu faire pour qu'un pareil malheur puisse bien nous arriver!...

Et Mme Grondin, à bout de souffle, se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit sur une chaise. Mme Voisclair, elle, avait gardée son sourire tranquille.

—Ah! bien vous m'apportez des nouvelles! Comme cela, tous ces cataclysmes vont fondre sur nous d'ici 24 heures? —Vous ne lisez donc pas les journaux, vous?

—Mais si, et je vous avoue que je n'ai rien vu de tout cela. —C'est pourtant écrit en toutes lettres.

—Vous croyez? Est-ce qu'on ne nous donne pas plutôt l'avertissement de d'ici un avenir très proche, il va falloir doubler et même tripler la main d'oeuvre actuelle?

—Comme si on ne le faisait pas notre effort de guerre! Les usines ne dérogissent pas... —Ah! bien il ne faudrait plus que cela. Mais écoutez, Mme Grondin, si dans une usine on fait... disons un million de cartouches par jour, et qu'on veuille en faire trois millions parce qu'on juge ce chiffre indispensable qu'est-ce qu'il va falloir faire?

—Qu'on prenne plus de monde, c'est tout... —Eh bien, mais je ne vous le fais pas dire! Voilà tout simplement ce que signifie la loi nouvelle contre laquelle vous semblez vous insurger. Pour doubler ou tripler la production, il va falloir doubler ou tripler l'effectif de la main-d'oeuvre...

—C'est pour cela qu'on va nous prendre nos jeunes filles et les expédier dans des usines, n'importe où?

—Qui vous a donné ce précieux renseignement. Il m'a l'air d'avoir une grande valeur. —C'est Mme Beaumont dont la nièce...

—Eh bien, c'est curieux, mais moi, j'ai plus confiance en ceux qui nous dirigent qu'en Mme Beaumont et sa nièce. Est-ce que vous croyez qu'avant d'avoir été mise en vigueur, cette loi n'a pas discutée, qu'on en a pas, en haut lieu, retourné et soupsé le pour et le contre.

En tous cas, ils n'auront pas Estelle.

—Elle travaille déjà dans une usine de munitions. Elle fait son devoir, personne ne dira le contraire.

—Alors qu'est-ce qu'ils veulent au juste.

—Voilà, chère Mme Grondin la question que vous auriez dû poser, avant de monter sur vos grands chevaux et de tempêter après ceux qui nous dirigent! Ce qu'on veut, c'est très simple: on veut donner un effort de production encore plus grand et on veut libérer les hommes d'une foule de places et d'emplois qu'ils occupent, afin qu'ils puissent aller sous les drapeaux.

—Oui... et puis être envoyés chez les Chinois ou se battre avec les Japonais... —Je suppose qu'il vaut mieux attendre que les Japonais mettent le pied en Amérique. Et d'ailleurs les hommes ne doivent-ils pas défendre leur pays?

—Je ne dis pas non, mais c'est "toffe" quand même... —Comment cela?

—Oui, on va prendre tous les hommes, de 26 à 30 ans, on va en faire des soldats et ce sont les femmes qui prendront leurs

LES GENS EN BONNE SANTÉ SONT HEUREUX!



Les 3 remèdes du Dr. Pierre aident souvent!

1. Le NOVORO du Dr. Pierre
Médecine tonique et stomacale dont les mérites ont été reconnus par plus de 5 générations de personnes qui souffraient de constipation fonctionnelle; et nervosité, indigestion, et dérèglements d'estomac, maux de tête, manque d'appétit et perte de sommeil, mauvaise haleine et langue chargée, lorsque ces maux sont dus à une digestion et une élimination défectueuses. Le Novoro du Dr. Pierre agit doucement et complètement, de pair avec la Nature de ces 4 façons importantes: aide les fonctions de l'estomac; stimule les intestins; augmente l'élimination par la voie des reins; aide et active la digestion. Achetez une bouteille de Novoro du Dr. Pierre aujourd'hui et éprouvez vous-même ses bienfaits.

2. Le Liniment Oléolo
Lorsque les douleurs rhumatismales et névralgiques vous attaquent, appliquez du Liniment Oléolo qui calme et réchauffe, le remède qui soulage, employé depuis 1885. Il procure un soulagement rapide et bienvenu aux maux de dos musculaires, muscles raidis et contractés, entorses, contusions ou efforts, dérangements ou pieds brûlants. Aide à stimuler la circulation du sang rouge et riche dans les parties qui font souffrir. Un bon liniment!

3. Le Magolo du Dr. Pierre
Est un remède alcalin, efficace et agréable à prendre en usage pour plus de 55 ans, pour procurer le soulagement immédiat à certains dérèglements aigus de l'estomac, tels qu'acidity et indigestion acide. Egalement bon pour combattre les crampes et les vomissements causés par les maux d'estomac, durant les grosses chaleurs.

OFFRE SPECIALE -- Commandes Assuré bail
Veuillez m'envoyer:
 11 onces de Novoro du Dr. Pierre — \$1.00, port payé.
 2 bouteilles régulières de Liniment Oléolo valeur 60¢ chaque pour \$1.00, port payé.
 2 bouteilles régulières de Magolo du Dr. Pierre valeur 60¢ chaque pour \$1.00, port payé.
 C. O. D. (frais additionnels).

DR. PETER FAHRENEY & SONS CO.
Dept. DC465-614
2301 Washington Blvd., Chicago, Ill.
236 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

prendre soin, des jardinières d'enfants, des garde-malades et dans bien des cas, ce sera pour leur bien...

—Alors, vous croyez comme ça que c'est pour notre bien qu'on nous impose cela, vous?

—Je ne le crois pas, j'en suis sûre... Mme Grondin, quand le feu est à votre maison, les pompiers ne se demandent pas s'ils vont ou non arroser. Ils font leur devoir. Nous devons faire le nôtre. Notre pays doit se défendre, se prémunir, et, lui qui jusqu'ici a été protégé des horreurs de la guerre, doit être le fournisseur de ceux qui luttent depuis trois ans, jour et nuit, 365 jours par année. Et cela ne s'obtient que par le travail, un travail acharné, un travail intelligent, un effort soutenu. Il faut produire, à tout prix... La victoire est au bout de notre effort. Comprenez-le donc.

—Ah! je ne dis pas non... Mais vous savez, des choses comme celles-là, on n'y est pas habitués, et ça nous surprend. Mais je commence à comprendre qu'en effet, ça ne manque pas de bon sens.

—Si on réfléchissait, si on lisait attentivement, avant de parler, et de gesticuler, ce serait si simple.

—Oui, mais tout le monde ne voit pas les choses comme cela.

—Mme Grondin, il y a toujours eu et il y aura toujours ceux qui critiquent par devoir, par profession. Ce sont ceux là qui reprochent au pays de n'être pas armé, qui crient le plus fort parce qu'on veut l'armer. S'ils pensaient une fois pour toutes qu'il n'y a pas d'exemple qu'on ait pu semer des balles pour récolter des obus et que les tanks et avions ne se font pas avec des paroles!...

—C'est bien vrai tout de même qu'il va falloir travailler pour se défendre et pour aider les autres... Et puis Estelle si on l'envoie à Québec ou bien encore à Ottawa... ben qu'est-ce que vous voulez, elle ira.

EXPOSITION MISSIONNAIRE EN SEPTEMBRE PROCHAIN A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

C'est à l'Oratoire Saint-Joseph que se tiendra en septembre prochain la grande Exposition missionnaire organisée en l'honneur du IIIe centenaire de notre ville.

Difficilement on aurait pu trouver ailleurs autant d'avantages réunis pour une telle démonstration. Les vastes dimensions de la Basilique permet-



tront une disposition originale et toute neuve des différents kiosques.

Le sanctuaire à lui seul fournit de l'espace pour un grand déploiement. C'est là qu'on illustrera de façon fort artistique la fondation de Montréal.

Les neufs, la sacristie, tout sera utilisé pour la plus grande satisfaction des pèlerins.

Dans certaines galeries, on aménagera des salles de conférences et de projections cinématographiques.

La salle des pèlerins est l'endroit tout désigné où les visiteurs pourront à leur aise se reposer, se restaurer.

L'Oratoire Saint-Joseph fournit donc un ensemble d'avantages matériels qui assure à l'Exposition un véritable succès.

L'Oratoire est en plus un sanctuaire renommé, un lieu de pèlerinage national. On y vient de partout honorer le chef de la Sainte Famille.

On sait que Ville-Marie, fondée sous l'inspiration de la Ste-Vierge, a été consacrée à la Ste Famille dès 1642. Il est donc convenable que ce soit sous le regard bienveillant de saint Joseph, premier patron de l'Eglise canadienne, et protecteur spécial de notre ville, que se déroule la grande manifestation de septembre prochain.

L'Exposition missionnaire illustrera d'une façon concrète et vivante les débuts héroïques de notre ville.

C'est sous l'égide de Marie que nos forces religieuses et nationales se sont développées. Ce sera dans le sanctuaire de l'Étamage, c'est-à-dire la déshydratation.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

On ne recommande pas de se livrer à la production sur une grande échelle le légumes pour la conservation à l'état frais.

Les citoyens loyaux ne font pas d'amas clandestins

Les amasseurs sont ceux qui achètent et mettent de côté des produits dont ils n'ont pas un besoin immédiat.

Ils veulent s'arroger des privilèges aux dépens de leurs concitoyens.

Les amasseurs manquent de loyauté envers leurs pays et envers leurs concitoyens, parce qu'ils créent une demande excessive et injustifiée de marchandises, ralentissant ainsi notre effort de guerre.

Il n'y a pas raison de s'alarmer et de faire des approvisionnement secrets. Il y en aura pour tout le monde, si personne n'essaye d'avoir plus que sa juste part.

Il faut mettre fin aux amas clandestins! Tout achat superflu est incompatible avec la guerre totale.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA LOI PUNIT L'AMASSEUR

Il est illégal d'acheter plus qu'il est nécessaire.

Toute infraction à la loi rend passible d'une amende maximum de \$5000, et d'une période d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans.

ÉVITEZ TOUT ACHAT INUTILE. — ÉVITEZ LE GASPILLAGE. FAITES DURER TOUTE CHOSE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Dans les cas où il est recommandable que vous achetiez plus que ne l'exigent vos besoins immédiats, par exemple votre approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, vous en serez averti par les déclarations publiques d'administrateurs autorisés.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

OTTAWA, CANADA.

H.W.F.

Bureau Tél. 182 Résidence Tél. 243
Hrs: 9 à 12 P. M.
2 à 6 P. M.

Docteur Léo. RATELLE

CHIRURGIEN-DENTISTE

ROBERVAL, P. Qué.

C. P. 190

Successor du Dr J.-E. Gagnon

Toussaint McNicoll, B.A., LL.L. Téléphone 155
Paul-E. Fortin, B.A., LL.L.

McNICOLL & FORTIN

AVOCATS ET PROCUREURS

155, Rue St-Dominique

JONQUIERE, Qué.

RENDEZ-VOUS

AU AU BON-TON

Vous y trouverez un bon choix de :

ROBES ET CHAPEAUX.

Accessoires de toutes sortes :

SACS à Main, — GANTS, — BLOUSES de Chiffon,

BAS DE SOIE ET DE FIL,

CORSETS et BRASSIERES "Arietta et Barcarolle"

ROBES D'INTERIEUR — ROBES DE MAISON,

TABLIERS, — COLLETS DE FANTAISIE.

SPECIAL

SOULIERS pour enfants et fillettes.

AU BON-TON

Spécialités pour Dames

Madame J.-H. LALANCETTE

ROBERVAL, Qué.

AU CANADA

Cette Semaine



Du fait que tout le monde au Canada fait usage de caoutchouc, sous une forme ou sous une autre, soit du thé ou conduit assez souvent une automobile, il n'est plus possible pour aucun citoyen du pays et de la province de Québec de ne pas ressentir les effets des restrictions et des rationnements qui s'imposent d'urgence. Il reste cependant qu'aucune de ces petites privations ne peut soulever la comparaison avec le danger qui menace les nations unies par suite du manque de matériaux stratégiques et de métaux essentiels à la production de guerre.

On a toujours répété que le Canada était un pays riche en minerai et que la province de Québec possédait des dépôts importants de presque tous les minerais utiles à l'industrie lourde. En fait le Canada ne produit que très peu des plus importants métaux, c'est-à-dire de ceux qui servent à la guerre. On en trouve quelques uns d'entre eux dans la province de Québec, mais il sont dispendieux d'extraction et de traitement, en temps de paix, de sorte qu'en temps de guerre, et en cas d'urgence comme maintenant, le gouvernement doit conduire d'importantes recherches de ces métaux de base.

Conséquemment le ministère des Mines, à Ottawa, faisait publier récemment à l'intention des prospecteurs canadiens un guide et manuel, faisant la liste de ces métaux les plus en demande et donnant les instructions sur la manière de les déceler. Ce volume est gratuit et devrait passer entre les mains de tous les prospecteurs, et de tous les hommes qui travaillent aux mines. Au nombre de ces métaux importants, dont les sources éloignées d'approvisionnement nous sont maintenant fermées, mentionnons : le manganèse, l'étain, le chrome et le magnésium. Le chrome, par exemple, se trouve souvent dans la province de Québec et durant la dernière guerre, on l'extrait de mines des Cantons de l'Est. La production canadienne actuelle du chrome est bien inférieure aux besoins de guerre et un développement intensif et rapide des gisements de ce minerai s'impose à notre effort national.

Les faits en rapport avec l'approvisionnement de ces métaux ne sont pas intéressants à lire, mais il faut leur faire face. L'étain nous venait de la Malaisie et des Indes hollandaises, le manganèse des Indes anglaises, le chrome des Philippines et le magnésium de l'Europe. Même les gens de la métallurgie et des mines ne soupçonnaient pas toute l'étendue du problème actuel des sources de minerais. De sorte que les prospecteurs qui peuvent rapporter des dépôts importants de ces métaux dans notre pays, même s'ils devaient se trouver dans des lieux reculés et en des quantités qui les rendent dispendieux d'extraction, ils n'en feraient pas moins une oeuvre vitale pour la conduite de la guerre. Du même coup, ils contribueraient sérieusement à rendre notre pays indépendant et entièrement suffisant à lui-même pour l'après-guerre, alors que nous aurions chez nous, tous les minerais et matières pre-

mières nécessaires à notre production et à notre vie domestique.

Les bonnes dispositions des gens et des partis politiques en cette guerre sont souvent accompagnées de propositions tendancieuses et outrées en vue de l'établissement d'un régime de vie durant et après la guerre. Ainsi, cette proposition des C. C. F., qui tenaient la semaine dernière deux importantes conventions, à l'effet de recommander d'abord un effort plus uni, pour la conduite de la guerre. S'ils s'en étaient tenus là, tout le monde eût été content. Mais une deuxième proposition suggérait au gouvernement la conscription de la richesse et de l'épargne de tous les gens, gros et petits, commerçants, salariés, industriels, fermiers et employés. Ce que ces bons C. C. F. oublient de considérer c'est que les profits sont en cette guerre déjà bel et bien consacrés, par les plafonds de prix, les taxes, les surtaxes sur les profits mêmes, en plus des revenus, et que d'autre part les emprunts et l'épargne de guerre remettent entre les mains du gouvernement une bonne partie des économies et de la richesse libre du pays. Une pareille mesure n'aurait aucun bon effet comme résultat et ne ferait qu'accentuer les problèmes actuels, sans aider à l'effort de guerre.

MOULIN A FARINE A VENDRE

Moulin à Farine moderne et résidence privée, à vendre ou à échanger avec bonne terre ou autre propriété.

Cette industrie est en pleine activité et rapporte un revenu net de \$3,000. par année. S'adresser à A. Boily, 10 rue Ste-Jeanne d'Arc, Jonquière.

LOI DE FAILLITE

A VENDRE par vente privée les bâtiments du Dépôt No. 1 appartenant à la Chibougamau Development Company Ltd. en faillite. Ces bâtiments pourront être démolis sur les lieux. Les personnes soussignées recevront les offres d'achat.

M. J.-O. Dubois, gérant, Côté, Boivin & Cie Inc., ROBERVAL, P. Q., Inspecteur de faillite.

M. Pierre-E. Laberge, syndic, 97, rue Racine, CHICOUTIMI, P. Q., Case Postale 103.

ON DEMANDE

Débosselleur et peintre pour ouvrage général sur carrosseries d'automobiles. Emploi immédiat en s'adressant chez :

Côté, Boivin & Cie. Inc., Roberval.

AVIS

J'avise ma clientèle que j'ai déménagé ma boutique chez Mme Hercule Lavoie, voisin du Garage Marchand, rue du Château Roberval. Satisfaction Garantie. L. JOHNSON, Prop. Roberval.

CARNET DE RATIONNEMENT

25.000 automobilistes de Québec et de la région avaient obtenu au premier avril leur carnet de rationnement.

M. Henri Duclos, représentant du régisseur des huiles a déclaré que tout s'était passé normalement dans les garages au premier jour de la mise en force du rationnement.

NOTES SOCIALES

—MM. et Mmes Wilfrid et Gérard Boulianne, de Jonquière, ont passé la fin de semaine à Roberval, chez leurs parents.

—M. Paul Morin, de Kénogami, est venu en promenade chez ses parents à Roberval, au commencement de la semaine.

—M. Arthur, Philippe, Gaston et René Laroche, de Chambord, étaient de passage en notre ville samedi dernier, pour affaires et ont visité leur soeur Mme Henri Larouche.

—M. Roland Boulianne et Mlle Lorraine Boulianne, de Chambord, étaient de passage en notre ville au commencement de la semaine et en visite chez leur soeur Madame Léonce Larouche.

—M. Téléphore Pilote, de Jonquière, a passé quelques jours en promenade à Roberval, chez son père M. Onésime Pilote.

—Madame Hubert Bolduc, qui était à l'Hôpital du St-Sacrement à Québec depuis six semaines est revenue à Roberval lundi dernier, assez bien rétablie.

—Mlle Jeanne Henriette et Marcelle Larouche, de cette ville, sont allées à Chambord dimanche dernier, chez leur soeur Mme J.-O. Bouchard.

—M. René St-Pierre, de Kénogami, était de passage à Roberval et Chambord au commencement de la semaine.

—Mlle Lucette Boudreault, de St-Félicien, était de passage à Roberval dimanche.

—Mlle Jeannette Côté, de Van Bruyssel est venue en promenade à Roberval chez ses grands-parents M. et Mme Alfred Larouche, et autres parents.

—MM. Zéphirin Dallaire, J. Charles et Raoul Savard et Théodore Tessier de La Doré étaient de passage à Roberval, mardi dernier.

—Mlle Marie-Paule Côté, de Kiskisink, était de passage en notre ville ces jours derniers.

AVIS

Nous sommes acheteurs de gomme de sapin. Nous payons les plus hauts prix.

ROBERVAL MEDECINE. Enrg (En face du Collège) Roberval.

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DES PRIX

PRIX DES POMMES DE TERRE

Vu les pertes occasionnées aux cultivateurs et marchands par la germination, la pourriture et la diminution de volume, la commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de permettre une augmentation du prix des pommes de terre.

Cette augmentation ne devra pas néanmoins dépasser cinq sous le boisseau; elle est autorisée pour chacun des mois d'avril, de mai et de juin. On sait que le plafond fixé le 7 mars dernier pour les pommes de terre est le prix le plus haut de la période comprise entre le 2 et le 7 février 1942 inclusivement.

LES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Il est entendu que les pommes de terre réservées pour servir à la semence ont été exemptées, comme les graines, du fond des prix. La seule condition, c'est qu'elles aient été certifiées par le gouvernement fédéral.

L'AMASSEMENT DU SUCRE

Le bureau régional de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, Montréal a fait condamner Ben Lubin, 702, rue Bloomfield, à Outremont, à \$100 d'amende (outre les frais) parce qu'il gardait chez lui 535 livres de sucre. Le sucre a été saisi.

LES DEMENAGEMENTS

M. L.-C. Robitaille, le représentant des Prix et Approvisionnements à Montréal, a déclaré que les camionneurs ne devraient pas exiger, pour les déménagements du 1er mai prochain, un prix supérieur à leur prix maximum entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941.

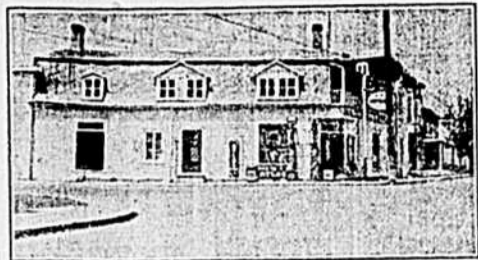
L'ACHAT DU COMBUSTIBLE

Il est permis d'acheter tout de suite son bois de chauffage et son charbon pour l'hiver prochain. Il est même recommanda-

J.-E. POTVIN, Ltée

ROBERVAL, Qué.

Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.



GRAINS et GRAINES

Vendons les Pneus "ATLAS"

Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".

ble de le faire, puisque cela facilitera, l'été et l'automne prochain, le besogne des transports. LES RESTRICTIONS VESTIMENTAIRES

La commission des prix et du commerce rappelle aux intéressés qu'il est défendu, même à domicile de faire des rebords aux bas de pantalons neufs. Elle a de plus demandé aux tailleurs et confectionneurs de lui communiquer les noms des clients qui ont commandé plus de deux complets en février.

LE SUCRE A CONFITURE

En plus de la ration de trois quarts de livres par semaine, on pourra se procurer, au temps des confitures :

a) une demi-livre de sucre pour chaque livre de fruits à mettre en conserve; b) trois quarts de livre pour chaque livre de fruits à mettre en confiture ou en gelée.

Ceux qui se servent de sirop devront se servir de sirop léger, et les confitures et gelées ne devront pas contenir plus de trois parties de sucre pour quatre de jus ou de fruit.

LA VENTE DU BOIS A PATE

La Commission des prix rappelle aux intéressés l'article suivant d'une ordonnance rendue le 21 janvier dernier par M. A.-S. Nicholson, le régisseur du bois: "Les conditions de tout marché ou engagement conclu le ou après le 1er décembre 1941, pour la vente, la fourniture ou la livraison de bois à pâte d'épinette, de sapin baumier, de pin de Banks ou de peuplier, sous forme de bois de corde ou de billes, dans toute région du Canada situé à l'est de la province d'Alberta, doivent être soumises à l'administrateur du bois et recevoir son approbation avant que ce marché ou contrat soit valide et lie les parties contractantes".

Cette ordonnance s'applique aux cultivateurs aussi bien qu'aux compagnies et aux entrepreneurs; en fait elle s'applique à tous ceux qui font le commerce du bois à pâte.

SUCRE BRUN, SUCRE EN POUVRE

Si l'on a acheté sa ration de sucre granulé, on n'a pas le droit d'acheter, par-dessus, du sucre en poudre ou du sucre brun. Le rationnement porte sur toutes les variétés de sucre de canne ou de betterave. Il n'y a que le sucre d'érable d'exempté.

LA VENTE D'IMMEUBLES

M. Cyril DeMara, l'administrateur des loyers, vient de déclarer que la commission des prix ne songe nullement à plafonner le prix des immeubles. RESTRICTIONS TELEPHONIQUES

En soumettant le téléphone au régime des priorités, la commission des prix et du commerce vient d'accorder aux compagnies de téléphone la permission de refuser d'installer des appareils ou d'assurer le service, lorsqu'elles jugeront qu'elles ont des besoins plus importants à satisfaire. On peut néanmoins en appeler des décisions des compagnies à l'administrateur des services.

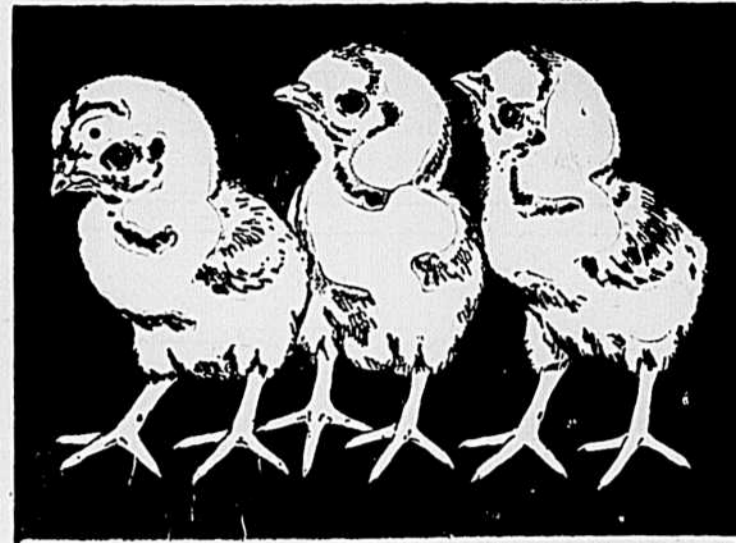
ABAISSMENT DES PRIX

La Commission des prix obligera les fabricants de certains articles d'épicerie à ramener leurs prix au niveau des maximums que ceux-ci ont atteints en juin 1941. Cela pour diminuer la pression sur les prix des marchandises de gros et de détail.

LES MARCHANDISES SAISONNIERES

Ont été ajoutés à la liste des marchandises "saisonniers": articles pour dames, jeunes filles et fillettes; vêtements de nuit en baptiste, crêpe de coton et percale; chapeaux de chanvre; vêtements de sport en laine, pour le printemps et l'été; bas de coton mercerisé "Knee high", longueur trois quarts et cinq huitièmes; articles pour enfants et bébés; salopettes et costumes lavables, manteaux de printemps et d'été; articles pour hommes et garçons, bas de coton ou de coton et de rayonne pour garçons; souliers de camp à semelle de crêpe; souliers de camp à semelles de caoutchouc; bas de coton léger

Achetez vos Poussins d'un jour



du Couvoir Coopératif St-Félicien St-Félicien, Lac St-Jean, P. Q.

Côté, Boivin & Cie, Inc.

Roberval, P. Q.

MARC IANOS EN GROS

EPICERIE, PROVISIONS, VAISSELLE, FERRONNERIE, Etc.

Distributeurs d'Automobiles

CHEVROLET, OLDSMOBILE

PONTIAC et BUICK

Camions Chevrolet, Maple Leaf et G. M. C.

MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS

de 7 hrs A. M. à 5.30 hrs P. M.

excepté le SAMEDI nos portes sont closes à MIDI

athlétisme en plein air; articles de genre et de qualité semblables ou à peu près semblables durant la dernière saison précédente; articles de jardinage; articles insecticides, fongicides, et tueurs de peste; flocons de naphthaline et boules à mites; glace naturelle et chandelles de soufre; épandeurs insecticides.

L'INFLATION L'inflation nous menace; luttons contre elle si nous voulons survivre.

LA MENAGERE La ménagère canadienne peut faire énormément pour assurer la stabilisation des prix.

ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 oz
\$ 3.45

26 oz
\$ 2.40

10 oz
\$ 1.05



PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHIERVILLE